lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE — PARAIT LE MARDI — N° 201 — SEMAINE DU 4 AU 10 JUILLET 1972 — PRIX : 2 F

L'ACCORD P.C.-P.S.

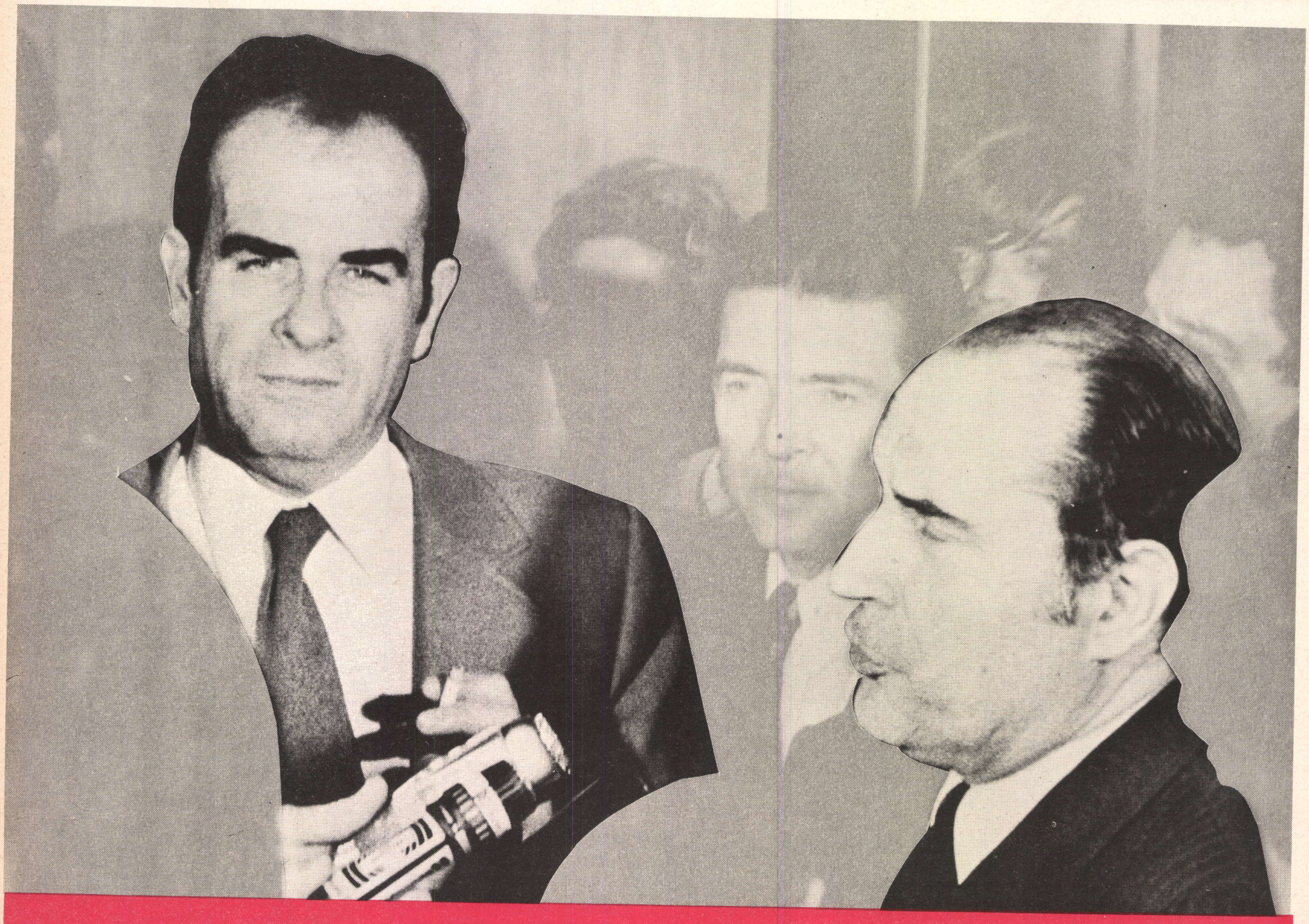

DES PROMESSES... ELECTORALES

courrier des lecteurs

Comment on embauche dans certaines compagnies d'assurances

Camarades de Lutte Ouvrière,

Ça ne fait que deux mois que je lis Lutte Ouvrière ; **actuellement, je cherche à me mettre en rapport avec des camarades.**

Je vous écris parce que je pense que vous pourriez peut-être parler de toutes ces compagnies d'assurances nouvelles qui fleurissent ça et là en se présentant sous forme de « contrat social », d'aide aux familles dans les coups durs, etc.

Alors vous vous présentez avenue Kléber, par exemple. On vous propose un poste d'employé de bureau avec un rendez-vous d'information au 79, rue de Clichy, par exemple. Et voilà comment ces sociétés champignon « enrôlent » leurs types. Et quand on est chômeur !...

J'avais deviné ce que c'était, connaissant une autre « firme » de ce genre. Mais je suis resté comme les autres sur ma chaise, comme un c... Et comme je m'y attendais, nous avons eu une « conférence » par une belle crapule : 95 % de mensonges dans son baratin sauf peut-être la première phrase : « Nous sommes riches », **et un cynisme à toute épreuve. Cela valait le déplacement (voyage dans « un pays en guerre » selon ses termes et « l'on s'est bien amusés quand même » ; bonheur de nous apprendre que les ouvriers, en moyenne, ne gagnaient que 800 F mensuels et encore !). Et il est vrai que les crapules de son espèce gagnent facilement 2.000.000 AF mensuels.**

Pendant que les premiers passaient à tour de rôle, nous avons été laissés seuls, et comme les beaux sourires collectifs obligés (tels quels) disparaissaient un peu, de même que la grande thèse philosophique que nous avions subie sur « Mais si, l'argent fait le bonheur » **(avec pour citation le philosophe Devos :** « Je préfère mourir dans une Mercédès que dans une 2 CV », **et rire général !) j'en ai profité pour dire ce que je pensais. Et il y en a eu d'autres pour corroborer...**

J.C.M. (Paris-9e)

Sur la critique du film « Avoir 20 ans dans les Aurès »

Que les critiques de film n'engagent pas Lutte Ouvrière, **d'accord, mais un minimum veut qu'elles soient sérieuses au niveau des faits, ce qui n'est pas le cas de celle-là.**

Tout d'abord, le réalisateur ne s'appelle pas Alain Vautier, mais René **Vautier. Et** « Avoir 20 ans dans les Aurès » **n'est nullement son premier film ! C'est seulement le premier qui bénéficie d'une large publicité et que la censure a laissé passer. Encore a-t-il fallu que René Vautier fasse une grève de la faim pour cela ! Avant ce film, René Vautier en a réalisé d'autres, en particulier** « J'ai 8 ans », **avec Yann Le Masson, film totalement interdit par la censure. C'est un des rares films réalisés pendant la guerre d'Algérie et prenant position pour les Algériens. Il s'agit essentiellement de témoignages sur la façon dont les enfants algériens ont été traumatisés par la guerre, témoignage réalisé à partir de dessins et de récits d'enfants.**

Ce qui fait que quand D. Talsand écrit : « Ni Vautier, ni ses acteurs ne sont des professionnels. Cela se sent... » **c'est passer allègrement sur la carrière cinématographique d'un « amateur » qui réalise des films depuis plus de quinze ans ! A noter qu'il n'est point besoin d'être spécialiste pour connaître cela ; la presse en a largement fait état quand le film a obtenu un prix à Cannes et, d'autre part, il suffisait de lire les fiches mises dans les cinémas où passait ce film.**

D'autre part, il est écrit dans l'article : « Comme le dit Alain Vautier dans l'introduction de son film, au moment où les Massu et les Bollardière réécrivent la guerre d'Algérie à leur manière... ». **Eh bien, non, ce n'est pas ce que dit Vautier ; il dit même tout le contraire !**

En effet, si Vautier cite La Bollardière ce n'est nullement pour le mettre sur le même pied que Massu. La citation de La Bollardière dit très exactement que les rappelés ont été traumatisés de façon particulièrement odieuse par la guerre d'Algérie et qu'actuellement il (La Bollardière) en rencontre qui ne s'en sont pas remis !

De plus, mettre sur le même pied La Bollardière et le bourreau Massu, ce n'est pas très sérieux pour ne pas dire plus. La Bollardière est tout de même le seul officier supérieur qui ait dénoncé publiquement la torture en Algérie qui, pour protester, a démissionné de son commandement et a fait soixante jours de forteresse pour ses prises de positions publiques.

Quelles que soient les limites de son acte (il est vrai que c'est uniquement en chrétien humaniste qu'il a agi ainsi, et que c'est un militaire) il n'en reste pas moins que cela suffit à le distinguer du sinistre Massu. De plus, le livre qu'il a écrit récemment a été uniquement motivé par le désir de rétablir la vérité après les saloperies de Massu.

Encore une fois, s'il est vrai que les critiques de films n'engagent pas Lutte Ouvrière, **il est tout de même regrettable que des camarades se permettent d'envoyer des articles sur des films sans vérifier un peu plus les faits et finalement le film dont ils parlent. A la limite, on peut se demander si le camarade a vraiment vu le film !**

B. (Rouen)

L'importance du cadre de vie

Chers camarades,

Dans Lutte Ouvrière **du 9 au 15 mai 1972, l'article** « Médecine du travail, médecine patronale » **a retenu mon attention. Il serait intéressant, là où vous êtes implantés, de vérifier comment fonctionne cette fameuse médecine et, s'il était possible, en liaison avec des syndicats ou d'autres organisations politiques, de dénoncer le scandale général de ladite médecine.**

Dans la boîte où j'ai travaillé plus de vingt ans, lorsque le médecin du travail rédige un certificat attestant que telle employée, étant donné son état de santé, pourra arriver en retard (une demi-heure), l'administration ne tient pas compte de ce certificat. Cette aventure m'est arrivée. Un cadre (dit supérieur) m'a enjoint d'arriver à l'heure comme tout le monde. Il avait certainement reçu des ordres de la direction.

...Dans Lutte Ouvrière **du 10 au 16 juin : 16-11-1970** « Procès du bruit à Orly » **vous dites :** « L'ennui, c'est que ce sont toujours les mêmes qui font les frais du progrès et que ceux-là ne sont justement pas ceux qui en profitent. ...Les habitants... ne sont pas contre le progrès, mais ils sont contre le progrès pour les uns et les nuisances pour les autres. Eux, ils ne prennent jamais l'avion, mais ils subissent tous les dommages du trafic aérien ».

Il y a Orly et il y a Le Bourget. Certains jours, c'est intenable et le trafic doit augmenter jusqu'au printemps 1974 (lettre que j'ai reçue de l'aéroport de Paris le 16-8-1971 : « Passé l'année 1975, aucune décision n'a encore été prise par la direction générale de notre établissement sur l'avenir de l'aéroport du Bourget »).

Je me suis battue (seule). J'ai un dossier. Le P.S.U. dont je suis membre est au courant. Mes camarades de la section, très sympa, ont rédigé le tract avec moi, mais nous sommes peu...

J'ai choisi, et d'autres avec moi, ou plutôt nos moyens financiers nous ont fait choisir une banlieue à deux heures ou deux heures trente de notre travail avec des frais de transports importants. Et nous sommes réveillés au milieu de la nuit par le fracas des avions. Le soir, après l'étouffement des transports, c'est à nouveau le fracas des avions... Le dimanche (tout le monde ne peut pas partir en week-end, il s'en faut), à nouveau le fracas des avions... Nous avons un avantage, de la verdure et des arbres, mais nous le payons cher... Notre santé risque fort de se détériorer (70 % des névroses sont provoquées par le bruit).

...Si je vous parle ainsi ce n'est pas pour vous demander d'entreprendre une action, car j'ai appris, hélas, que comme les militants du P.S.U. vous êtes peu nombreux, et les pauvres réagissent difficilement... Ils ont peur, ils sont abrutis... Si je vous parle, c'est parce que je veux faire toucher du doigt aux militants révolutionnaires l'importance du cadre de vie.

Je voudrais dire également aux militants révolutionnaires ceci : avant d'essayer de vendre à tout prix « leur journal » (L.O. **est bien fait, je le reconnais), il faudrait d'abord, lorsqu'on entreprend des actions, les faire minutieusement. Trotsky a dit à peu près : les révolutionnaires, en général, ne sont pas minutieux. C'est hélas souvent exact.**

Nous aurons d'autant plus de poids que nous dénoncerons et que nous lutterons contre les scandales avec preuves irréfutables à l'appui. Il nous faut entrer dans le jeu des capitalistes (je ne parle pas de certains électeurs bien sûr) pour mieux les combattre et les abattre...

M.Z. (93-Stains)

Nous connaissons parfaitement l'importance du cadre de vie pour les travailleurs. C'est la raison pour laquelle, il y a deux ans, **Lutte Ouvrière** a proposé au P.S.U., et mené avec lui une campagne sur les problèmes des transports en commun dans la région parisienne. C'est la raison aussi pour laquelle les militants de **Lutte Ouvrière** animent un certain nombre de Comités d'usagers des transports de la région parisienne.

Ainsi, ni le fait que nous sommes peu nombreux, comme le souligne notre correspondante, ni le choix primordial que nous avons fait de porter nos efforts sur les entreprises, ne nous empêchent de nous préoccuper aussi des luttes à mener sur cet autre terrain. Et d'essayer de le faire avec toute la minutie désirable...

Notre article, sur le problème de Orly, que rappelle notre correspondante, fournit d'ailleurs la preuve de notre intérêt pour les problèmes des habitations aux abords des grands aéroports qui est effectivement un scandale tant du fait des conditions de vie créées pour les travailleurs, que de la spéculation qu'elle permet à certains.

Il fallait aussi parler du Bourget. Voilà qui est fait grâce à elle. Reste à organiser la lutte de tous les habitants du Bourget et de Stains qui sont victimes de cet état de choses. Il suffirait peut-être de quelques militants décidés pour s'apercevoir qu'il y a davantage de répondant qu'on pourrait le supposer.

COMME LES ANNEES PRECEDENTES...

lutte ouvrière

PARAITRA REGULIEREMENT DURANT TOUT L'ETE.

Nos amis et lecteurs pourront donc se le procurer comme d'ordinaire auprès de nos vendeurs ou chez les marchands de journaux.

Bien entendu, le nombre de pages variera en fonction de l'actualité.

Nous faisons cet effort dans le but de maintenir en permanence l'intervention des révolutionnaires dans la vie politique.

Nous comptons sur nos amis et lecteurs pour nous soutenir dans cette tâche en achetant régulièrement Lutte Ouvrière **dans cette période, y compris lorsqu'ils seront en vacances.**

LUTTE OUVRIERE

Éditorial

L'accord P.C.-P.S. :

DES PROMESSES... ÉLECTORALES

APRES des mois de discussions, le Parti Socialiste et le Parti Communiste viennent de signer un accord sur un programme commun de gouvernement. Nous savons maintenant à quoi s'engagent les deux partis de la gauche s'ils obtiennent la majorité des sièges dans la prochaine Assemblée nationale. En ce qui concerne les intérêts immédiats des travailleurs, en tout cas, ces engagements sont ou limités ou vagues et très loin de ce que les travailleurs seraient en droit d'exiger au minimum en France en 1972, d'un gouvernement qui prétendrait les représenter.

Pourra-t-on réellement vivre en 1973 avec seulement 1.000 F par mois qui est le minimum fixé par ce programme ? Pourquoi ne comporte-t-il aucun autre engagement précis d'augmentation des salaires ? Les travailleurs ne peuvent-ils espérer davantage que le simple retour aux quarante heures qui avaient été acquises il y a plus de trente-cinq ans, alors que la productivité a fait des bonds énormes ? Quel contrôle auront les travailleurs sur les entreprises ? Comment obliger les patrons à respecter toutes les mesures que la gauche promet de prendre à propos des cadences, de l'embauche, des licenciements, etc.

Cependant, tel qu'il est, ce programme serait sans doute un progrès par rapport à ce qui existe actuellement et bon nombre des travailleurs reprennent un peu espoir de vivre mieux, dans quelques mois, après les élections.

Mais, justement, qu'en est-il de ces élections ? Non seulement nous n'avons d'autre garantie de voir ce programme réalisé que les promesses des dirigeants des Partis Socialiste et Communiste et certains de ces dirigeants, et non des moindres, se sont déjà fait élire, dans le passé, sur des programmes qu'ils n'ont pas tenus une fois au pouvoir, à commencer par Mitterrand lui-même qui fut de ce ministère Guy Mollet qui envoya le contingent en Algérie après avoir sollicité les bulletins de vote pour faire la paix.

Mais, surtout, ni le Parti Socialiste, ni le Parti Communiste n'envisagent d'autres voies pour obtenir la réalisation de ce programme que celle des urnes. Comme si les travailleurs n'avaient pas d'autres moyens de se faire rendre justice, d'autres moyens de défendre leur sort ! Or, rien n'est moins sûr qu'une majorité P.S.-P.C. sorte de la prochaine consultation électorale, même si la majorité de la classe ouvrière leur accorde ses suffrages. Car la classe ouvrière n'est pas majoritaire dans le pays. Les patrons, les flics, les militaires, les curés, les bonnes sœurs, toute une masse de parasites de toutes sortes, et des millions de bourgeois et de petits-bourgeois participent aussi aux élections, alors qu'une fraction importante de la classe ouvrière, les travailleurs immigrés, en sont exclus.

En temps normal, P.C. plus P.S. recueillent environ 35 % des suffrages. Pour obtenir la majorité des sièges au Parlement, ils devraient obtenir sinon plus de 50 % des voix, du moins entre 40 et 45 % au minimum, et à condition que la loi électorale qui joue actuellement en faveur de l'U.D.R., et qui a été faite contre eux, joue enfin pour la gauche.

Ce n'est pas impossible, mais c'est tout de même très aléatoire. Et si, comme il est probable, une majorité de gauche ne sort pas des prochaines élections ? Mitterrand et Marchais remettront leur beau programme dans leur poche et ils proposeront aux travailleurs d'attendre bien sagement encore quatre ou cinq ans, les prochaines élections ? Ils n'envisagent en tout cas rien d'autre et laissent les travailleurs désarmés devant une nouvelle victoire électorale de la droite.

Et c'est bien ce qui nous fait dire, à nous, communistes révolutionnaires, que ceux qui ne proposent aux travailleurs d'autre forme de défense que de bien voter sont, au mieux, des utopistes et, au pire, des faux amis de la classe ouvrière qui ne cherchent qu'à la tromper pour lui faire prendre son sort en patience.

Contre la menace de crise économique :

Expropriation des capitalistes

MONNAIE après monnaie, le système monétaire international s'écroule. Hier, la livre et le franc. Aujourd'hui, de nouveau la livre. Demain, la lire, la couronne danoise, et d'autres, petites monnaies emportées par l'avalanche des grandes. Et par-dessus tout, le dollar qui, malgré tous les discours, malgré tous les exorcismes, s'affaisse, ensevelissant tout avec lui.

L'instabilité monétaire croissante entraînera inévitablement un ralentissement du commerce mondial. Chacun le sait, chacun le dit — et en dernier le chef du gouvernement britannique précisément — et personne n'y peut rien.

Ralentissement des échanges internationaux signifie ralentissement de la production. Dans le régime capitaliste, on produit pour vendre. Et si on ne peut plus vendre, on ne produit plus. Derrière la crise des monnaies se profile la crise économique tout court.

On dira alors, comme on commence à le dire aujourd'hui avec le cynique aplomb des bourgeois et de leurs stipendiés, que tout cela, c'est la faute des ouvriers, de leurs revendications excessives, de la pression des salaires sur les prix. On dira alors que ce sont les augmentations de salaires qui entraînent l'inflation ; l'inflation, l'érosion des monnaies, et l'érosion des monnaies la crise économique. Et on demandera aux travailleurs, comme on le demande aujourd'hui aux travailleurs anglais, des sacrifices, toujours des sacrifices.

Mais malgré les discours, malgré même les sacrifices que l'on tentera d'imposer aux travailleurs, si les échanges internationaux se ralentissent, des milliers d'usines seront fermées, des millions de travailleurs seront au chômage.

Voilà ce qu'annoncent les sinistres craquements qui marquent l'effondrement du système monétaire international. Des usines fermées sur des machines qui rouillent, des queues devant les bureaux d'embauche, de la misère pour la classe travailleuse.

Et tout cela, pourquoi ? Parce que le système économique qui est le nôtre est anarchique et stupide. Parce que les échanges se font par l'intermédiaire de monnaies papier sans aucune valeur qui s'effondrent à la première vague de spéculation massive. Parce que la principale d'entre elles, le dollar, sur laquelle sont indexées toutes les autres, est en inflation et ne vaut plus rien.

Sur ce fond général, il suffit de peu de chose pour déclencher l'avalanche. Quelques grandes sociétés, quelques dizaines d'hommes suffisent pour pousser le monde vers le cataclysme économique. Et c'est ce qui se passe.

Au même moment où des hommes politiques prononcent de sentencieux discours sur le « cycle infernal des salaires et des prix » pour exhorter les travailleurs à modérer leurs revendications, la presse économique continue à souligner, comme chose allant de soi, le rôle déterminant des sociétés multinationales dans les déplacements spéculatifs de capitaux.

Le Monde rappelle, avec son goût habituel pour les euphémismes, que **« les services réciproques que peuvent se rendre la maison mère** (d'un trust multinational) **et son réseau de filiales d'autres pays par transferts de capitaux dans des périodes monétaires troublées sont considérables ».** Tous les grands trusts multinationaux, en particulier les puissants trusts pétroliers avec leurs vastes réseaux de filiales dans tous les pays du monde, sont coutumiers du fait. Ce sont ces transferts, visant à tirer profit des éventuels changements de parité, qui mettent en mouvement d'énormes volumes d'argent et qui sont à l'origine de ces tempêtes spéculatives qui, par période, secouent toute l'économie mondiale.

Ainsi donc, quelques trusts ont le pouvoir exorbitant de déclencher un mécanisme qui conduit à la catastrophe économique. Ainsi donc, pour arrondir un peu plus par la spéculation leurs profits déjà colossaux tirés de l'exploitation « normale », ils peuvent condamner à la misère des millions de travailleurs.

C'est ce pouvoir-là que nous, les révolutionnaires socialistes nous combattons ; c'est ce pouvoir-là qu'il faut abattre. L'expropriation des possédants ce n'est pas, comme la caricaturent les réactionnaires de tous les acabits, la nationalisation des biens du petit épicier ou la collectivisation forcée du lopin du petit paysan. Le socialisme c'est, avant tout, arracher à une petite minorité de privilégiés le pouvoir de condamner à la misère des millions d'hommes. Et, jusque-là, et jusqu'à la prise en main par la société des moyens de production dont la possession donne à cette minorité son pouvoir, la menace d'une crise économique avec son cortège de misères et, peut-être de guerres, peut à tout moment se transformer en une terrible réalité.

Georges KALDY.

sommaire

EN FRANCE

● **Leur nouvelle société**

Page 7
— Au nom de quoi a-t-on jugé les meurtriers de Clairvaux ?
— Encore et toujours de la censure à l'O.R.T.F.
— Fausses factures : selon que...
Page 9
— Toulouse : les habitants réclament un feu rouge.
Page 13
— Paris : main basse sur le quai de Javel.

● **Les élections...**

Pages 4-5
— On découpe le gâteau.
— Les « mesures sociales » du gouvernement.

● **...et l'accord P.C.-P.S.**

Page 5
— Un programme électoral ?

● **Dans les entreprises**

Page 12
— Echos des entreprises.
Page 14
— Coignet, Neyrpic, troisième et cinquième semaines de grève.
Page 15
— Clermont-Ferrand : les hospitaliers ont la parole.
— Danzas, danger : chefs.
Page 16
— I.R.T. en grève.
— Banque de France : au service de l'or... dre.

DANS LE MONDE

ISRAEL
Pages 10-11
— Il y a vingt-cinq ans : « l'Exodus ».
VIETNAM
Page 20
— Troupes U.S. hors d'Indochine !
IRLANDE
Page 20
— L'I.R.A. dans l'impasse.

DIVERS

Pages 17-18
— Livres : La « commune » de Cronstadt - « Chien blanc », de Romain Gary.
Page 18
— Théâtre : 1793.
Page 19
— Cinéma : Fellini-Roma - Qui est Harry Kellerman ?
— Télévision.

Circonscriptions électorales : on découpe le gâteau

A l'occasion du vote à l'Assemblée nationale d'une loi créant trois nouveaux sièges de députés dans le département du Rhône, création faisant suite à des modifications dans les limites de ce département et de ceux de l'Ain et de l'Isère, M. Marcellin a catégoriquement écarté une révision générale des circonscriptions électorales. Pour cet éminent démocrate, remanier les circonscriptions électorales en fonction de l'évolution de la population, et éventuellement en créer de nouvelles, n'est pas souhaitable **« à la veille d'une campagne électorale, car les électeurs, les candidats et les partis politiques se sont préparés à voter dans les actuelles circonscriptions ».** Nul doute que si notre ministre de l'Intérieur en avait eu l'idée plus tôt, il n'aurait pas hésité à proposer cette révision en temps utile...

Les actuelles circonscriptions ont été délimitées en 1958. Qu'à cela ne tienne, elles serviront encore pour 1973 ou... 1972. Aux inégalités scandaleuses, qui faisaient qu'en 1958 les campagnes étaient déjà sur-représentées par rapport aux villes, viendront encore s'ajouter les effets de la dépopulation rurale survenue ces quinze dernières années. C'est ainsi que les deux députés de la Lozère, tous deux U.D.R., élus en 1968 dans des circonscriptions comportant l'une 23.728 et l'autre 29.435 inscrits pourront, s'ils sont réélus, continuer d'occuper deux sièges alors que la circonscription de Longjumeau, dans laquelle étaient inscrits 116.423 électeurs en 1968 et dont la population a encore augmenté depuis, continuera de n'envoyer qu'un seul député à la Chambre !

De la même manière, les circonscriptions de la ville de Paris, actuellement « représentées » par trente députés U.D.R. et un centriste, sont très favorisées par rapport à celles de la banlieue parisienne : mais la rénovation urbaine, qui chasse travailleurs et petites gens de la capitale et en fait une ville de riches, peut bien vider Paris, la rénovation électorale, elle, attendra.

Que l'on ajoute à tout cela les subtilités du découpage qui permettent de faire la part du feu en concentrant les électeurs favorables à l'opposition dans des circonscriptions « maudites » et l'on aura un tableau qui n'a plus grand-chose à voir avec le grand principe d'une Constitution, que ces messieurs s'étaient pourtant taillée sur mesure, principe selon lequel le suffrage doit être **« universel, EGAL et secret ».** Il est vrai que les jésuites, spécialistes des questions électorales, ont leur réponse : **« La représentation de la terre doit pondérer celle des hommes »,** vieil argument anti-ouvrier, d'autant plus malhonnête que c'est déjà au nom de ce principe qu'existe le Sénat.

Tout cela pourtant ne constitue qu'une petite partie de ce truquage à grande échelle qui fait qu'un vote de bourgeois vaut bien plus qu'une voix de travailleur : le scrutin uninominal à deux tours permit en 1958 d'élire un député U.N.R. avec 21.000 voix alors que 388.000 étaient nécessaires pour envoyer un député du P.C.F. à l'Assemblée ! Combien équitables auprès de cela apparaissent les élections de 1968 où 33.000 suffrages suffisaient pour être élu de la majorité contre 130.000 pour être député communiste...

Mais si les voix des travailleurs comptent pour peu de chose (celles des travailleurs immigrés qui sont deux millions d'exploités par la bourgeoisie de ce pays ne comptent, elles, pour rien), c'est que dans la démocratie bourgeoise ceux qui mangent double votent comme quatre.

Quant à M. Marcellin, qui prétend que le système électoral mis en place en 1958 est un des moins contestés de notre histoire, on le croit sans peine : quels sont ceux, dignes de trouver l'oreille de notre ministre de l'Intérieur, qui pourraient protester contre ce système ? L'actuelle majorité de l'Assemblée peut-être ?

Pierre VERNANT.

Un combat trafiqué ! (Ph. U.P.I.)

Un gâteau en forme d'hexagone. (Ph. U.P.I.)

COMMUNIQUÉ DE L'ÉCOLE EMANCIPÉE

La municipalité de Toulon et la liberté d'expression

Le groupe varois de l'Ecole Emancipée nous demande de publier un communiqué dont nous extrayons le passage suivant :

Le groupe varois de l'Ecole Emancipée, tendance syndicale révolutionnaire à l'intérieur de la FEN, devait présenter à Toulon, le 13 juin, son dossier « La répression dans l'enseignement » *(Editions Maspéro) au cours d'un meeting-débat qui devait se dérouler dans la salle du Foyer des jeunes au Pont-du-Las. Une publicité avait été faite par voie de tracts distribués en ville et dans les établissements scolaires et par un entrefilet dans le journal local* République.

Les animateurs du foyer, dans un souci d'ouvrir leur établissement à toutes les formes d'expression, avaient accepté de prêter leur salle pour cette manifestation. Ils devaient, dans la soirée du 12, recevoir le télégramme suivant de la municipalité :

« Interdiction formelle de mettre le Foyer des jeunes du Pont-du-Las à la disposition de la réunion du 13 juin 1972 à 18 heures sur le thème *« La répression dans l'enseignement ».* M. Fogacci, adjoint délégué à la Jeunesse.

Dès 17 h 30, plusieurs voitures de police entouraient le local. Le meeting s'est tenu dans la rue, malgré la pluie, devant une centaine de personnes.

Ce n'est pas la première atteinte à la liberté d'expression à Toulon. Le maire de Toulon avait déjà refusé la salle Mozart (seule salle publique de la ville) à la Ligue Communiste, pour un meeting avec Alain Krivine, en décembre 1971 ; puis au groupe d'action non-violent, en mai 1972.

Pour la libération de Amine Benmansour

M. Sidi Mohammed Amine Benmansour, citoyen algérien, résidant en France, est incarcéré à la Santé depuis avril 1971, malgré ses protestations répétées d'innocence et ses demandes réitérées de mise en liberté provisoire.

La raison invoquée de cette détention ?

Le seul reproche qui est fait à Amine Benmansour est d'avoir affirmé son soutien politique à la résistance palestinienne.

En dehors de cette manifestation d'opinion, les griefs du Parquet sont à ce point inconsistants que, dès septembre 1971, l'instruction était présentée comme terminée.

C'est alors que, sans aucun motif légal, sinon le désir de faire dévier l'instruction et de retarder le procès public que semble craindre le ministère public, le Parquet de Paris a brusquement décidé de remplacer le juge d'instruction par un autre juge.

Ainsi, le nouveau magistrat doit-il reprendre l'affaire à son commencement.

M. Benmansour a demandé dès lors et une nouvelle fois sa mise en liberté provisoire. Pour garantir sa représentation, il a offert :

— une caution ;
— un domicile certain ;
— d'être mis sous contrôle judiciaire ;
— de ne pas quitter Paris ;
— de remettre son passeport.

Le 26 mai, la Chambre d'accusation a répondu que M. Benmansour ne présentait pas de garanties suffisantes de représentation !

Les Algériens résidant en France sont donc en droit de se demander pourquoi la loi du 11 juillet 1970 ne s'applique pas à eux et en vertu de quel principe.

En effet, un co-inculpé français, sur qui ne pèse pas d'autre charge que sur M. Benmansour est, lui, depuis lontemps, en liberté provisoire.

Ou bien faut-il se demander si, de propos délibéré, le ministère public maintient un Algérien en détention dans la crainte d'un procès public qui démontrera la collaboration des polices française et israélienne ?

Un Comité de soutien pour la libération de M. Amine Benmansour a été créé sous l'initiative de MM. Daniel Guérin, Vincent Monteil, Georges Montaron.

Les signatures peuvent être adressées à maître Beauvillard, 46, quai Henri-IV et à maître Pinet, 9, rue Jacques-Cœur, Paris-4e.

Programme PC-PS

Il y a loin de la coupe aux lèvres

ENTRECOUPEES de brouilles, de piétinements, de déclarations dans lesquelles et Marchais et Mitterrand s'apostrophaient non sans une certaine âpreté, les négociations entre le P.C. et le P.S. ont finalement abouti.

La proximité d'élections qui risquent fort d'être anticipées explique amplement cette conclusion. Mais les déclarations de Mitterrand, quelques heures à peine après qu'il ait apposé sa signature à côté de celle de Marchais au bas du document commun, confirment que les « alliés » n'en restent pas moins des concurrents. Le nouveau « socialiste », s'adressant à ses pairs de l'Internationale socialiste réunie à Vienne ne déclarait-il pas que son objectif visait à récupérer trois millions d'électeurs... sur les cinq millions que compte traditionnellement l'électorat communiste. **L'Humanité** a d'ailleurs vertement relevé ces propos.

Mais, par delà les élections, on a parlé d'un mariage qui, s'il heurte le sens commun de beaucoup de commentateurs, n'en a pas moins été célébré avec un contrat en bonne et due forme. N'exagérons pas ! Tout juste s'agit-il de fiançailles, et en admettant que les deux partis se restent fidèles jusqu'au bout, encore faut-il qu'un certain nombre de conditions soient réalisées pour que l'union soit consommée.

Et, en premier lieu, il faut que le P.C. et le P.S. obtiennent la majorité des sièges à eux deux lors des prochaines élections, ce qui supposerait un glissement vers la gauche important de l'électorat. Certes, le mode de scrutin accorde une prime aux formations majoritaires, mais le découpage des circonscriptions, la chose est suffisamment connue, a été fait sur mesure pour favoriser les régions qui, traditionnellement, votent à droite, pour sur-représenter les campagnes au détriment des agglomérations ouvrières.

Si cette majorité P.C.-P.S. ne se retrouve pas à la Chambre issue des prochaines législatives, comme il est vraisemblable, l'accord signé par les seuls P.C. et P.S. devient par la force des choses inutile.

Au mieux aura-t-il servi de plate-forme publicitaire pour le nouveau P.S. qui espère ainsi piper des voix ouvrières et se refaire à l'occasion une image de parti « ouvrier ». Alors toutes les combinaisons seront possibles, en fonction des remaniements qui se seront opérés dans la représentation parlementaire. Si la gauche se renforce sans avoir la majorité, si les radicaux de J.J.S.S. se renforcent eux aussi au détriment de l'actuelle majorité et plus particulièrement de l'U.D.R., il n'est pas impossible que J.J.S.S. joue en quelque sorte les arbitres, en constituant l'axe de deux majorités possibles, celle qui incluerait les partis de droite ou celle qui incluerait la gauche. La montagne aurait alors accouché... du marais.

Mais même si, à l'occasion d'une montée de la combativité ouvrière, le P.C. et le P.S. obtiennent la majorité des sièges au Parlement, cela n'implique pas pour autant qu'automatiquement les deux partenaires se mettront à la tâche et qu'aussitôt ils mettront en chantier le programme sur lequel ils se sont mis d'accord en juin 1972. Ne prétexteront-ils pas de la fragilité de leur majorité pour l'élargir à des formations qui, n'étant pas signataires de l'accord, ne sont nullement engagées par lui ? La chose s'est déjà produite en 1946, où, alors que le P.C. et le P.S. avaient à eux deux la majorité absolue à la Chambre, ils se sont adjoint le M.R.P. qui constituait alors la droite de l'Assemblée pour faire un large gouvernement « d'union »... anti-ouvrière.

On le voit, ceux qui s'inquiètent parmi les commentateurs, de l'union que le P.S. se préparerait à consommer avec le P.C.F., n'ont guère de raisons de le faire. Qu'ils se rassurent, Mitterrand, vieux routier de la politique, n'a pas succombé à un soudain coup de foudre qui lui aurait fait perdre toute raison. Il n'a pas cédé à des élans du cœur qui auraient obscurci ses esprits. Il dispose de suffisamment d'issues pour ne pas se sentir coincé.

Quant aux promesses que les deux partis ont faites, au cas où ils seraient amenés à gouverner ensemble, elles sont suffisamment vagues pour leur permettre de se défiler. Nationalisations ? Les délais ne sont pas prévus, les modalités — à l'exception de l'indemnisation qui, elle, est déjà prévue — sont suffisamment vagues pour que, même si les circonstances les obligeaient à s'engager dans cette voie, ils s'en tirent sans grand dommage pour la bourgeoisie.

Institutions ? On ne change rien de fondamental, laissant en place le moule dans lequel François Mitterrand pourrait sans effort se couler à l'occasion des présidentielles de 1976. Même le fameux « contrat de législature » auquel le P.C. tenait tant comme une des garanties qui devait le protéger contre les infidélités de son partenaire est transformé en une formule vague qui permet tous les retournements. Ne parlons pas des mesures sociales. Elles constituent un minimum, qui dépasse à peine les promesses démagogiques de n'importe quel Chaban-Delmas.

En fin de compte, Mitterrand n'a rien promis de fondamental au P.C.F. Tout juste lui a-t-il décerné un brevet d'honorabilité et de respectabilité en affirmant que le P.C. est digne de participer à un gouvernement bourgeois. Pour Marchais et son parti, c'est certes très important, et cela vaut bien des concessions. Mais pour la classe ouvrière, il n'en va pas de même. Si Mitterrand n'a rien promis au P.C., ni lui, ni Marchais n'ont, en fin de compte, pris le moindre engagement vis-à-vis des travailleurs.

C'est pourtant eux qui doivent avoir le dernier mot.

J.P. VALI.

Les mesures sociales du gouvernement :

BEAUCOUP DE BRUIT POUR PAS GRAND-CHOSE

(Ph. A.F.P.)

C'EST entouré de Boulin et de Chalandon, respectivement ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et de l'Equipement et du Logement, que Chaban-Delmas a annoncé à la presse les « audacieuses » mesures sociales que venait de décider le gouvernement.

Le décorum déployé à cette occasion était censé être à la hauteur de réformes qui, selon Chaban-Delmas lui-même, transforment « une société pour en faire une meilleure, ce que j'appelle la nouvelle société ».

Mais finalement, et pourrait-on dire comme à son habitude, la « nouvelle société » chabanesque a accouché d'une souris. Les mesures sociales décidées par le gouvernement ont non seulement le caractère d'une aumône bien impuissante à régler les difficultés des familles modestes, mais encore elles ont en commun le fait qu'elles ne vont strictement rien coûter à la bourgeoisie et au patronat.

Car le même gouvernement qui, il y a quelques jours, refusait de faire passer le SMIC au seuil minimum de 1.000 F, sous prétexte que cela mettrait la bourgeoisie et l'économie française en péril, s'est, cette fois encore, arrangé pour que sa politique sociale soit supportée entièrement par les contribuables sous une forme ou une autre.

En effet, la plupart des frais supplémentaires occasionnés par cette modeste réforme des prestations familiales seront financés par des fonds pris dans les Caisses d'Allocations Familiales dont l'excédent actuel atteindrait 7 milliards de francs. Et, cet argent n'étant que du salaire différé retenu chaque mois sur la paye des travailleurs, on voit tout de suite que l'audace gouvernementale consiste, pour l'essentiel, à répartir de l'argent qui ne lui appartient pas.

En ce qui concerne la réforme de l'allocation-logement, l'attitude du gouvernement face au patronat est on ne peut plus nette. Si l'extension de l'allocation-logement apportera peut-être quelque soulagement à environ 700.000 personnes âgées et à 200.000 jeunes salariés de moins de 25 ans, ou à des handicapés et à des infirmes, l'argent nécessaire à cette mesure sera pris sur le 1 % patronal destiné jusqu'alors à la construction. Ce 1 % sera ramené à 0,90 % pour le logement et les 0,10 % restant consacrés à l'extension de l'allocation-logement. Toute chose qui, encore une fois, ne coûte strictement rien au patronat.

Enfin certaines autres mesures, comme l'allocation pour frais de garde d'enfants pour les mères travailleuses, sont soumises à des critères de revenus si bas qu'elles en paraissent presque ridicules. Car alors qu'environ 2 millions de femmes travailleuses ont charge d'enfants, 80.000 seulement (c'est-à-dire moins de 5 %) bénéficieront de cette allocation.

En fait, encore une fois, les déclarations fracassantes du gouvernement en matière sociale se réduisent à du vent. Mais qui peut s'en étonner ?

Jean LIEVIN.

Pour Fontanet
IL Y A DES SMICARDS HEUREUX

1.000 F par mois, c'était le thème de « L'actualité en question ».

Le S.M.I.C., que le Conseil des ministres a « généreusement » porté de 4,10 F à 4,30 F, est désormais de 745 F pour 40 heures, ou 860 F pour 45 heures.

Cela permet-il de vivre ?

Eh bien, répond Fontanet, la moitié des smicards sont des jeunes, dont un tiers vivent chez leurs parents qui laissent à 17 % d'entre eux la totalité du salaire ! Pour ceux-là, « c'est l'aisance » !

Pour les autres, « ça peut être la gêne ou même la misère » : *passons rapidement.*

Sans même contester les chiffres du ministre, un bref calcul permet de voir qu'il y a 2,83 % de « smicard heureux ».

Pour le reste, le ministre estime «impossible d'imposer cette augmentation, 5 % de la masse salariale, à des entreprises gênées, sans les faire crouler et provoquer le chômage... et l'inflation ».

« Un travailleur, même insuffisamment payé, préfère encore cette situation à la situation de chômeur ».

Et de donner l'exemple-type du malheureux-patron-en-difficulté : Boussac... « obligé de fermer certaines de ses usines » !

L'hypocrisie de ceux qui nous gouvernent n'a décidément pas de limites.

La lamentable apparition télévisée du ministre du Travail n'aura fait que montrer, une fois de plus, ce que l'on peut attendre du gouvernement des patrons : rien. C'est par la lutte que les travailleurs imposeront leurs revendications ; et pas les 1.000 F bien insuffisants aujourd'hui, mais 1.500 F minimum pour tous.

Louis BERTRAND.

en bref... en bref... en bref...

Nouvel incident à la gare Saint-Lazare, à Paris

Vendredi 30 juin vers 8 heures du matin, un train venant d'Argenteuil heurte le buttoir. Continuant sur sa lancée le train vient s'arrêter 10 mètres plus loin, sur le quai, bondé de voyageurs.

Que s'est-il passé ? Très vite on apprend que les freins ont lâché.

Bien que la SNCF n'annonce que des dégâts matériels en fait, sous l'effet du choc, il y eu plusieurs blessés. Beaucoup sont commotionnés, effrayés, choqués, des femmes, des enfants pleurent, deux personnes ont une syncope. Beaucoup d'entre nous protestent, car comme le disent certains voyageurs ce n'est pas la première fois que cela arrive. Il y a un mois, le même accident a eu lieu dans les mêmes conditions, pour les mêmes raisons à Saint-Lazare. A la gare du Nord ce genre d'accident s'est également produit. Il y a plusieurs mois un usager a eu les deux jambes coupées.

Les freins ont lâché, encore une fois. « C'était du mauvais matériel », disent certains voyageurs. Ce n'est pourtant pas le conducteur qui est responsable mais bien la SNCF. A plusieurs reprises elle a eu à constater de tels incidents, alors qu'attend-elle, que fait-elle pour y remédier ?

Un ouvrier de la SNCF explique les difficultés que rencontrent les conducteurs pour manipuler, freiner ces nouvelles machines.

Un autre employé de la SNCF dénonce l'insécurité permanente à laquelle sont soumis les travailleurs de la SNCF et les milliers d'usagers. « Avant il y avait 2 chauffeurs, **dit-il,** ils en ont supprimé un. Comment voulez-vous qu'il n'y ait pas d'accidents ? »

La direction de la SNCF accuse le conducteur d'avoir fait une faute au moment du freinage. On ne s'attendait pas à moins. Rejeter l'entière responsabilité de l'accident sur cet ouvrier est bien dans ses méthodes. Cependant la preuve n'est plus à faire : c'est bien la SNCF qui est encore la seule responsable.

Les élections approchent

Ce n'est pas un canular. La section de Meudon de l'UDR se déclare pour le salaire à 1 000 F et soutient (rétrospectivement il est vrai) la grève du Joint Français à Saint-Brieuc. Pour l'UDR, il n'est jamais trop tôt pour se lancer dans la démagogie pré-électorale...

C'est bien la preuve en tout cas qu'il n'est guère difficile pour le pouvoir de doubler les grandes organisations ouvrières pour ce qui est du programme revendicatif tant celui-ci est timoré.

SAINT-BRIEUC - MEUDON

Savez-vous qu'il existe d'autres JOINT FRANCAIS ?
Pas tellement loin de chez vous ?

Au JOINT FRANCAIS, à Saint-Brieuc, la grève s'est terminée. Grève de 57 jours, due au fait qu'une entreprise moderne, membre d'un groupe industriel puissant, bénéficiaire d'aides substantielles de la municipalité de Saint-Brieuc et du Gouvernement, a cru que le S.M.I.C., salaire minimum, était là-bas le salaire normal.

Nous, U.D.R., approuvons entièrement cette grève. Comme l'ont approuvée, il y a plus de six semaines, nos Compagnons de Saint-Brieuc.

Des entreprises qui payent le S.M.I.C. - ou guère plus - à des adultes pourvus d'une certaine ancienneté, il en existe à Meudon. Elles versent les mêmes salaires scandaleux que le JOINT FRANCAIS à Saint-Brieuc.

Nous, U.D.R., estimons que, s'il n'est pas possible de faire disparaître avant 18 mois tous les salaires inférieurs à 1.000 F, bon nombre d'employeurs pourraient cependant, d'ores et déjà,

SATISFAIRE CETTE REVENDICATION LEGITIME !

UNION DES DEMOCRATES POUR LA REPUBLIQUE - 123 RUE DE LILLE - PARIS 7ème
551.55.19

Fédération des Hauts de Seine - 9ème Circonscription

Tartuffe et la pilule

En matière de contraception et d'avortement, la France est un des pays les plus bigots et réactionnaires qui soient... Oh pardon ! Un des pays où les législateurs ont le plus haut et le plus chatouilleux respect de la personne humaine, de la famille, etc...

C'est du moins ce qu'on dit. Mais l'image du bon bourgeois français, agrippé à la bonne vieille morale catholique, et qui, contre vents et marées, se refuse obstinément à tuer une vie humaine dans l'œuf, est tant soit peu surfaite.

La preuve : il se discute en ce moment à la Chambre un décret d'application de la loi sur la contraception où les députés et autres législateurs français montrent un tout autre visage. Ce décret, destiné à faciliter la contraception dans les départements d'Outre-Mer (DOM : Martinique, Guadeloupe, Réunion), autoriserait les filles de 15 ans et éventuellement, dans certaines conditions celles de moins de 15 ans, à utiliser les contraceptifs y compris les stérilets, sans autorisation des parents.

Où est donc partie se nicher la pseudo-sauvegarde de la famille et de la personne humaine ? Envolée ! Et nos vieux bigots hypocrites d'invoquer soudain de toutes autres raisons : « l'âge précoce de la nubilité, les structures particulières de la famille, le nombre élevé d'enfants illégitimes », **etc. Tous arguments qui puent le racisme larvé et le mépris le plus profond à l'égard des Martiniquais, Guadeloupéens et Réunionnais : la lecture de ces prétextes hypocrites et honteux évoque irrésistiblement la vieille bigote de l'Armée du Salut bougonnant dans sa barbe : « Ces Nègres, ils ne savent que faire des gosses ! ». Et cette vieille Marianne moustachue d'accorder aux populations des DOM le droit à la contraception libre... pour conjurer le péril noir !**

En fait, cette affaire de décret d'application sur la contraception montre on ne peut mieux combien la morale bourgeoise n'est qu'un vernis dont on émaille les nécessités économiques et qu'on balance par-dessus les moulins s'il le faut. Car le fond du problème est que la France a fait des « départements d'Outre-Mer » des pays sous-développés, où règnent de manière endémique le chômage et la misère. Et ses députés de ressortir les bonnes vieilles recettes malthusiennes : les Antillais crèvent de faim ? C'est parce qu'ils font trop d'enfants ! Limitons par n'importe quel moyen leur nombre !

Il n'est pas de pire escroquerie. Malgré la démographie dite galopante et la proportion très élevée de moins de vingt ans, les Antilles et la Réunion pourraient vivre si elles n'étaient pas écrasées par les structures économiques coloniales que leur impose la France. De cela, bien sûr, on ne parle pas. C'est une pilule trop amère.

Certes, si le fameux décret voit le jour beaucoup de Françaises envieront les jeunes Antillaises de pouvoir recourir dès 15 ans et sans autorisation des parents aux méthodes contraceptives. Mais si les colonialistes français leur font cadeau de la pilule, ce n'est pas par idéal humanitaire ; ce n'est pas pour qu'elle puissent disposer comme elles l'entendent de leur propre corps. C'est parce qu'il est plus facile à la bourgeoisie française de libéraliser sa législation que de donner à tous les enfants des DOM des conditions de vie décentes.

Ici mieux que jamais, il apparaît clairement que ce n'est pas la pilule qui libérera la femme et qu'il faudra ajouter à cette pilule une bonne dose de socialisme.

AU NOM DE QUOI A-T-ON JUGÉ LES MEURTRIERS DE CLAIRVAUX ?

Les curieux se sont assemblés devant l'enceinte du tribunal, applaudissant le verdict. Société barbare qui n'hésite pas à fournir en spectacle la pire des barbaries. (Ph. AFP)

LA Cour d'assises de l'Aube a prononcé son verdict contre Buffet et Bontems, qui, en tentant de s'évader de la prison de Clairvaux s'étaient emparés d'otages et les avaient massacrés. Les deux accusés ont été condamnés à mort. Et, à moins d'une mesure de grâce présidentielle, Buffet et Bontems seront donc guillotinés.

Buffet, le principal condamné, n'a pas sourcillé. Il a remercié le jury de cette condamnation, comme il avait remercié l'accusateur qui avait prononcé le réquisitoire d'un « Bravo, M. Richon ! ». Buffet n'est pas un accusé ordinaire. Il a fait preuve d'un orgueil considérable de ses actes. Il a revendiqué hautement la responsabilité de ce qui s'était passé à Clairvaux. Il ne regrette rien, pas plus qu'il n'avait regretté, dans le passé, le meurtre d'une femme qu'il avait volée, ce qui lui avait valu sa première condamnation. Buffet est incontestablement un tueur, une crapule. Son attitude morbide est de la démence, si ce n'est au-delà de cette limite. Un avocat a révélé qu'il avait écrit dans ses papiers personnels son souhait d'être allongé sur le dos à la guillotine, de façon à voir arriver la lame qui lui tranchera la tête.

Mais ceux qui l'ont jugé, au nom de la société, et leur société elle-même, valent-ils tellement mieux ? Le juge Robert, qui a présidé les assises de Troyes, le procureur, et tous les membres de la cour sont peut-être, à titre personnel, de braves gens. Mais que dire de l'appareil judiciaire et de ce qu'il représente ? Que dire aussi de l'administration pénitentiaire ? Le personnel des prisons n'envisageait-il pas de se mettre en grève, au cas où les accusés n'auraient pas été condamnés à mort, comme le rapporte Casamayor, dans Le Monde ?

Les débats des assises de l'Aube ont opportunément révélé quelles horreurs se déroulent dans le monde clos de la prison de Clairvaux. En deux ans et demi, il y a eu quatre morts. Deux détenus ont été assassinés, deux autres se sont suicidés, dont l'un par le feu. Six détenus qui avaient tenté de s'évader, ont été mis nus dans la cour de la prison, et battus par les gardiens de façon que les autres prisonniers puissent voir le spectacle de leurs cellules. Toutes ces barbaries, ce n'est pas un Buffet, tueur sinistre et à moitié fou, qui en est responsable, mais bien, à un degré ou un autre, l'administration pénitentiaire, qui représente une part de cette société au nom de laquelle on condamne à mort. Et la prison de Clairvaux n'est pas la seule, et peut-être pas la pire.

Certes, Buffet et Bontems ont massacré deux otages, mais la police qui a donné l'assaut à l'infirmerie où s'étaient retranchés les deux bandits, s'est-elle souciée autant qu'il aurait fallu de la vie des otages ? Les débats ont révélé que tout n'avait pas été tenté pour éviter le meurtre.

M. Petit, juge de l'application des peines, attaché durant plusieurs années à Clairvaux, a raconté comment il était « suspecté » et « contrôlé » par la direction de la prison, qui allait jusqu'à ouvrir sa correspondance avec des prisonniers. Il avait même averti M. Le Corno, le directeur de l'administration pénitentiaire, que la prison de Clairvaux était un « ferment de haine », qu'il s'y préparait « des crimes atroces », qu'il redoutait une mutinerie avec prise d'otages. A quoi M. Le Corno avait répondu : « Qu'ils essayent... vous pouvez le leur dire de ma part ». Eh bien, ils ont essayé, et deux otages y ont laissé leur vie. Et c'est Buffet lui-même qui s'est permis de déclarer que c'étaient les autorités qui avaient tué les otages, et qu'il regrettait : « que M. Le Corno n'ait pas été à la place de Mme Comte (l'infirmière assassinée) ».

Tout de même l'administration pénitentiaire a été mise quelque peu sur la sellette à ce procès. Mais on n'a pas parlé de l'armée. Pourtant Bontems est un ancien parachutiste qui a été sergent durant la guerre d'Algérie. Et Buffet est un ex-légionnaire qui a combattu en Indochine. L'armée n'a-t-elle pas en grande partie fabriqué ces deux tueurs ? On aurait aimé l'entendre dire en cour d'assises. Mais l'armée n'a pas été mise en cause. Elle fait elle aussi partie de cette société qui juge et qui condamne à mort deux êtres qu'elle a façonnés, et qui reflètent son image.

Et le fond du problème est là. Les deux assassins de Clairvaux ne sont pas nés de rien. Et la société bourgeoise qui les juge n'a pas les mains suffisamment blanches et la conscience suffisamment pure pour avoir le droit de donner des leçons.

Les phares de l'actualité ont été braqués durant quelques jours sur la salle de Troyes où l'on jugeait Buffet et Bontems. Mais durant ces jours combien de crimes impunis, et qui ne seront jamais jugés, la bourgeoisie a-t-elle commis ? Combien d'accidents du travail qui sont autant d'assassinats d'ouvriers ? En une seule journée, dans le tunnel de Vierzy, nos gouvernants, par incurie, ont massacré d'un coup plus d'une centaine de braves gens. La bourgeoisie se jugera-t-elle un jour elle-même pour ce forfait bien plus sanglant que le massacre de Clairvaux ? Evidemment non.

Buffet a terminé sa dernière intervention par ces paroles : « Jugez-moi bien, mais jugez aussi la justice ». Mais ce n'est pas seulement la justice, mais la société bourgeoise tout entière, dont la justice n'est qu'une émanation, qui mérite d'être jugée, et condamnée à mort.

André VICTOR.

Fraude fiscale

La justice présente la facture

DIX-SEPT P.D.G. se sont retrouvés en correctionnelle. Ce n'est que le début d'une affaire portant sur un trafic de trente-huit millions de francs lourds.

Les inculpés achetaient des fausses factures (sans marchandises) qui leur permettaient de récupérer la TVA, de diminuer leurs bénéfices et de soustraire des sommes importantes à leur société.

Ils ont d'ailleurs expliqué sans rire que les sommes détournées servaient les intérêts de leur société : ainsi, un des inculpés acheta des parts dans une société de chasse afin de permettre aux invités de parler de façon plus détendue que dans un bureau !

Le ministère des Finances a voulu apparaître pur et dur. Il est rare en effet qu'une affaire de fraude fiscale soit jugée aussi rapidement (six mois après le début de l'enquête), et que l'on voit les vrais responsables au banc des accusés. Habituellement ou bien une transaction amiable avait lieu en coulisse ou bien on ne jugeait que des comparses, une dizaine d'années après les faits, et les peines prononcées étaient souvent déjà amnistiées !

Ces P.D.G. ont été trop loin ; ils n'ont pas su se contenter des facilités légales, et ils en subissent les conséquences. Mais il n'est que de comparer leur sort avec celui de ceux qui peuplent habituellement les tribunaux.

Pour les uns, c'est la liberté provisoire ; pour les autres, la détention préventive.

Quant au jugement, il est toujours marqué par l'origine sociale des inculpés. Promoteurs immobiliers, P.D.G., députés véreux connaissent rarement la prison. Au pire remboursent-ils le produit de leurs détournements.

Et cette affaire n'apportera rien de neuf en la matière.

Louis BERTRAND.

LA CENSURE OFFICIALISÉE

LES responsables de l'ORTF n'en avaient sans doute pas assez des scandales. Ils viennent d'en provoquer délibérément un nouveau. Le dimanche 25 juin, les téléspectateurs apprenaient quelques heures avant l'heure à laquelle elle était programmée l'interdiction par la commission de censure de l'ORTF de l'émission Vive le cinéma *qui devait paraître dans la soirée. Et cela sans faux prétexte, sans hypocrisie aucune, avec le vrai motif invoqué ouvertement : cette émission jugée tendancieuse déplaisait. Fini les prétendues raisons techniques et les changements de programme longtemps à l'avance.*

Mais de quel crime s'agissait-il ? D'oser parler un peu trop et en termes trop bien sentis de la classe ouvrière. Car cette émission, qui a pour but de relater régulièrement l'actualité cinématographique, projetait de passer des extraits de films récents comme La classe ouvrière va au paradis, L'affaire Mattei, Coup pour coup *et* Tout va bien, *accompagné d'une interview de J.L. Godard, le metteur en scène qui a repris à son compte depuis 1968 certaines idées gauchistes. Enfin l'invité du jour était M^e^ Kliejman, avocat de gauche, qui s'était fait le défenseur de* La Religieuse, *quand ce film fut interdit par la censure ministérielle.*

Alors c'en était trop et la censure a réagi. Tout d'abord en demandant à M^e^ Kliejman de modérer ses propos et, comme celui-ci refusait, en interdisant l'émission. Tant pis pour les autres films et surtout pour les téléspectateurs à qui l'on a donné ainsi à entendre qu'ils n'étaient pas capables de juger par eux-mêmes.

Mais cela n'est pas nouveau. Et c'est bien le plus grand des scandales, plus grand finalement que celui de la publicité clandestine, que de voir l'information et les loisirs des gens aux mains des Guy Lux et des Sabbagh qui tentent d'abrutir les téléspectateurs pour le plus grand profit du régime.

D. LEGER.

Militant

FOR A SOCIALIST UNITED IRELAND

Militant **est un journal révolutionnaire britannique édité par un groupe issu de la IV^e^ Internationale d'après-guerre qui, pour l'essentiel, pratique un travail entriste au sein du Parti Travailliste.**

A propos de l'Irlande : **« Les haines fratricides s'aggravent avec l'administration directe, aujourd'hui les syndicats doivent agir ».**

Son échec est écrit dans le sang et les souffrances des travailleurs catholiques et protestants au cours des trois années écoulées. Plus de trois cents personnes ont péri...

Mais c'est la classe dirigeante britannique qui est la principale responsable des meurtres et de la violence. Si maintenant ils mettent en avant Whitelaw avec son sourire suave et sa politique « large », c'est parce que les profits et les intérêts des gros capitalistes anglais l'exigent. Même les travailleurs protestants en ont pris conscience au cours des dernières semaines où des parachutistes ont envahi leurs quartiers et ont abattu des travailleurs protestants tout aussi bien que les catholiques...

...Il faut rassembler les travailleurs catholiques et protestants pour la défense commune, avec des comités et des patrouilles mixtes...

Les syndicats sont la seule force capable de le réaliser. Si l'énorme puissance latente des 250.000 travailleurs organisés dans les syndicats avait été mobilisée sur une base de classe depuis 1969, les haines fratricides auraient été étouffées dans l'œuf.

Une chose est certaine, les bombes et les campagnes de représailles de l'I.R.A. (provisional) ne feront que renforcer les haines...

A-t-elle, oui ou non, provoqué la création de la monstrueuse Ulster Defence Association avec tous les éléments quasi-fascistes, comme McKeague, qui se cachent derrière elle ? La réponse est oui...

Le mouvement syndical doit intervenir activement dans la situation actuelle qui pourrait bien aboutir au désastre. Il faut prendre des mesures d'urgence. Les directions syndicales doivent prendre l'initiative d'organiser des comités de travailleurs dans toutes les entreprises où il n'en existe pas encore. Ces comités, en liaison avec les comités de délégués d'atelier, doivent envoyer des représentants à une conférence chargée de discuter de l'organisation d'une milice syndicale.

C'est le seul moyen de mettre fin une fois pour toutes au pouvoir, aux profits et aux privilèges... des Heath, Craig, Paisley, Lynch, etc., et au système pourri qu'ils représentent.

tribune socialiste

PSU

Le P.S.U. évite les simplifications hâtives. Nous lui en donnons volontiers acte.

Ce n'est pas un accord dit de gouvernement entre le P.C. et le P.S., afin de préserver l'apparence unitaire pour les prochaines législatives qui permettra de résoudre d'une quelconque manière les problèmes posés par l'exploitation capitaliste. A aucun moment il ne remettra fondamentalement en cause la nature même du système économique. Il se contente de vouloir changer les hommes, dans un appareil d'Etat, qui restera le même. Voulant briser le système d'exploitation, proposant une alternative clairement socialiste, le mouvement révolutionnaire est le seul susceptible de répondre aux problèmes posés par la classe ouvrière et l'ensemble des exploités. Ce qu'il faut, c'est une stratégie à mettre en avant. La division actuelle, sa tendance à la groupuscularisation par sectarisme de pensée, fait que globalement il n'a pas apporté de réponse en termes de prise du pouvoir par les travailleurs, en tenant compte du poids considérable de l'influence réformiste dans la classe ouvrière. L'analyse des couches sociales, faite par le mouvement maoïste, le conduit à agir uniquement vers les couches les plus exploitées et les plus opprimées du prolétariat, permettant ainsi les conditions de l'apparition d'une révolte, sans permettre à l'ensemble de la classe ouvrière, de se présenter en force crédible de remplacement de la bourgeoisie ne lui permettant pas de résoudre les contradictions qui existent en son sein.

Le mouvement trotskyste reste dans une problématique organisationnelle. Il propose comme objectif la création du parti révolutionnaire avant-garde des masses, sans dire si cette avant-garde va vers le pouvoir pour le garder, ou le détruire au profit du pouvoir des travailleurs. Il n'avance pas les solutions pour rompre avec la coupure entre luttes sociales et luttes politiques introduite par le mouvement stalinien.

Le vrai problème aujourd'hui posé par les luttes menées et par l'incapacité de répondre des forces réformistes en termes d'alternative socialiste est la possibilité de définir une pratique et des formes d'organisation permettant aux travailleurs de surmonter eux-mêmes leurs contradictions, d'établir la fonction de leur lutte et leur extension. C'est le sens du développement de notre campagne pour l'unité populaire, c'est le sens des A.O.P (1) circonstancielles et des comités d'initiative populaire et c'est pour cela que nous avons mis en avant un certain nombre de mots d'ordre : les assemblées ouvrières dans lesquelles les travailleurs prennent eux-mêmes leurs décisions, la revendication des 1.000 F qui répond au souci de permettre la survie des couches surexploitées, mais aussi qui remet en cause fondamentalement par sa nature l'ordre hiérarchique établi, le statut unique de l'O.S. à l'ingénieur afin de poser le problème du dépassement des contradictions internes du mouvement ouvrier.

C'est de la capacité de celui-ci tout entier à aborder le débat sur le fond des problèmes posés, c'est de sa capacité à prendre en main sa destinée que dépend l'issue de la lutte engagée.

Le problème est urgent, mais parce qu'il est urgent et difficile, nous saurons nous hâter lentement, car nous savons que les simplifications hâtives ne font que retarder la victoire du prolétariat.

(1) Assemblée ouvriers-paysans (N.D. L.R.).

prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, UNISSEZ-VOUS !

FRONT ROUGE

journal de combat marxiste-léniniste

Ce journal « marxiste-léniniste » de la région lyonnaise revient sur la nature de classe du combat mené par le F.N.L. vietnamien.

Il ressort de cette analyse de classe que la contradiction principale aujourd'hui au Sud-Vietnam est celle qui oppose l'impérialisme US et ses valets au peuple vietnamien. Il en découle que l'objectif de la classe ouvrière et de son parti (P.P.R.) n'est pas immédiatement la révolution socialiste mais la lutte de libération nationale.

Cette lutte contre l'impérialisme US est nécessairement dirigée aussi contre ses valets dans le pays même (compradores et féodaux) : c'est une révolution nationale et démocratique ou Révolution de démocratie nouvelle. Comme toute lutte de libération nationale depuis 1917, elle appartient au camp de la Révolution socialiste mondiale : elle porte des coups très durs à l'impérialisme US et renforce objectivement le camp socialiste, en qui elle trouve son plus fidèle soutien. Mais elle n'est pas une révolution socialiste en elle-même. Celle-ci sera à l'ordre du jour au Sud-Vietnam une fois réalisée cette première étape de démocratie nouvelle ; le Nord, libéré depuis 1954, est déjà engagé dans l'édification du socialisme. L'arme politique nécessaire et adaptée pour réaliser les tâches de la Révolution de démocratie nouvelle, capable d'unir tout ce qui peut être uni, condition de la victoire contre l'impérialisme et ses valets, c'est le Front national et démocratique (F.N.L.). Mais pour mener la première étape à son terme et préparer les conditions de la deuxième, encore faut-il que le Front suive une juste ligne politique, c'est-à-dire soit placé sous la direction de la classe ouvrière et de son parti.

Ainsi se trouve vérifiée, au Sud-Vietnam, la théorie du camarade Mao Tsé-Toung selon laquelle la révolution dans les pays dominés par l'impérialisme et le féodalisme doit passer par deux étapes ; l'une de démocratie nouvelle, l'autre d'édification du socialisme.

la gauche

organe de combat de la ligue révolutionnaire des travailleurs
section belge de la quatrième internationale

10 fr

La Gauche, **organe de la section belge de la IV^e^ Internationale, donne son point de vue sur le terrorisme, et lui oppose l'action des masses... du moins dans les pays occidentaux.**

Nous sommes convaincus que nous disposons « d'armes » autrement explosives et autrement efficaces que quelques bombes ou quelques mitrailleuses. Ces «armes » s'appellent : notre programme révolutionnaire, la capacité de former des cadres ouvriers sur la base de ce programme, la possibilité de voir fusionner ces cadres et ce programme avec la majorité des travailleurs au moment de grands combats de masse comme ceux de décembre 1960 - janvier 1961 en Belgique ou mai 1968 en France.

La révolution socialiste, dans les pays occidentaux, ne sera pas le produit d'actions terroristes de petites minorités. Elle sera le produit de grèves de masse qui amènent les travailleurs à occuper les usines, à élire des comités de grève, à les fédérer localement, régionalement et nationalement, à reprendre la production sous leur propre direction, à substituer le règne des producteurs associés à celui des exploiteurs capitalistes, à créer leurs propres organes d'auto-défense contre les tentatives de la bourgeoisie de leur opposer de la violence.

Contre cette « arme »-là, parfaitement pacifique mais toute-puissante parce que s'appuyant sur l'action consciente de millions de travailleurs qui peuvent paralyser toute la vie économique, démontrant ainsi que toute la société moderne ne vit que de leur travail, aucune mobilisation de flicaille du type de celle déclenchée contre le groupe Baader-Meinhoff n'est d'une efficacité quelconque. C'est de la supériorité de cette « arme », et de la construction du parti révolutionnaire capable d'entraîner dans la voie de son emploi la classe laborieuse dans son ensemble, qu'il faut convaincre les militants sincères dévoyés dans l'action.

lutte ouvrière

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition : L.I.T.O. Département Presse Offset 4, rue du Bouloi

Impression : Roto technic Offset Aubervilliers

Adressez toute correspondance à
LUTTE OUVRIERE
B.P. 152-06
75 263
PARIS CEDEX 06

TARIF DES ABONNEMENTS

Ordinaires

	6 MOIS	1 AN
France	30 F	50 F
Etranger	40 F	65 F
Etranger avion	60 F	120 F

Sous pli fermé

France	70 F	130 F
Etranger	80 F	150 F
Etranger avion	de 200 F à 340 F suivant pays	de 390 F à 650 F

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au :

C.C.P. RODINSON
PARIS-6851-10

Noisiel (La pièce aux chats)

Le "Logement Français" attaque... les locataires organisent la lutte

NOISIEL est une petite ville de 3.000 habitants (1.185 en 1962), située au bord de la Marne, à l'est de Paris. Elle fut fondée en 1816 par la famille Menier, propriétaire de l'usine de chocolat du même nom. Pendant un siècle et demi, la chocolaterie et les uniformes maisonnettes du village faisaient partie du « domaine Menier ». Usine, maisons, caserne des pompiers, bains-douches, mairie, tout était propriété des patrons Menier. Toutes les rues de la ville portent encore des noms de la famille toute-puissante qui régnait il n'y a pas encore si longtemps sur hommes, femmes et enfants du village, suivant des méthodes dignes du temps du servage.

Dans cette petite ville, la société d'HLM *« Le Logement Français »,* dont les lecteurs de *L.O.* connaissent déjà les agissements à Aulnay-sous-Bois, possède actuellement dix bâtiments comptant plus de vingt logements chacun.

Les premiers bâtiments construits servirent à reloger les ouvriers expulsés des maisons Menier, suite à la vente effectuée par celui-ci des maisons où logeaient les travailleurs de l'usine à une société immobilière, laquelle somma aussitôt les locataires d'acheter leur logement... s'ils ne voulaient pas en être expulsés !

Une bonne partie des ouvriers n'ayant pu trouver les millions demandés, furent en effet expulsés. Ils furent relogés dans les premiers bâtiments de la cité « La Pièce aux chats », propriété du *« Logement Français ».* Ils sont donc nombreux les locataires des HLM qui travaillent toujours dans l'ancienne chocolaterie Menier, aujourd'hui propriété du trust anglais Rowntree Mackintosh. Les salaires payés à l'usine sont de 800 F à 850 F par mois pour le travail à la chaîne et de 1.000 F-1.400 F maximum pour les tâches plus spécialisées.

Les autres locataires des immeubles travaillent dans la région ou à Paris et sont généralement des ouvriers ou des employés qui ne gagnent pas beaucoup plus que leurs camarades de la chocolaterie.

Les loyers et les charges mensuelles (ces dernières représentant environ 85 % du loyer principal) coûtent 462 F pour un F 4, 561 F pour un F 5... Plus de la moitié du salaire doit donc servir pour payer « le toit » — leur payement étant *« la priorité des priorités »,* comme le spécifie textuellement *« Le Logement Français »* à chaque locataire dans sa lettre de bienvenue. (Voir texte reproduit dans *L.O.* numéro 198.)

Que ce soit à Aulnay-sous-Bois, à Mantes-la-Jolie, à Danmerie-les-Lys ou à Noisiel, partout où il possède des HLM, *« Le Logement Français »* veut, par le biais des charges supplémentaires, augmenter l'entrée d'argent. C'est d'ailleurs une tactique que les Offices et Sociétés d'HLM employent de plus en plus souvent. Les hausses des loyers qu'ils effectuent chaque mois de juillet et souvent même en cours d'année ne leur suffisant plus, ils augmentent le prix des charges... et ils n'y vont pas de main morte ! Par exemple, à Soisy-sous-Montmorency, les locataires de la cité HLM Mirabeau refusent actuellement de payer un rappel des charges supplémentaires d'un montant de 1.500 F (150.000 AF) par locataire.

En ce qui concerne Noisiel, *« Le Logement Français »* a envoyé le mois de mai dernier une notification à tous les locataires présents en 1971 leur demandant un rappel des charges pour l'exercice 1970-1971 représentant 690 F pour un F 4, 850 F pour un F 5...

Cette brutale sommation fit grand bruit parmi les locataires de la cité. L'indignation était générale. Pendant 15 jours, les gens attendirent que l'Association de locataires existante prenne position, mais les jours passaient et celle-ci ne donnait aucun signe de vie. On sentait que l'Association ne voulait rien faire.

C'est ainsi que le 26 mai les locataires se réunirent en assemblée générale pour discuter ensemble sur les moyens de se défendre. Au cours de l'assemblée, l'ancienne Association fut condamnée par une salle pleine de gens indignés, on décida la grève des charges supplémentaires et une nouvelle amicale était créée après un vote à main levée.

Pendant la première quinzaine de juin, plus de 120 locataires ont commencé la grève des charges. C'est le bureau de la nouvelle amicale qui a ramassé et envoyé l'argent au siège de la société (avec 10 jours de retard pour marquer le coup).

Une deuxième assemblée eut lieu le 14 juin, avec la participation d'un responsable de la C.N.L. (Confédération Nationale des Locataires). Disons tout de suite qu'il a montré avoir pour la loi le plus grand respect. Pour lui *« la loi c'est la loi »...*

... « Si le propriétaire apporte les justifications nécessaires, il faudra évidemment payer... mais, il est toujours possible qu'il y ait des erreurs, des factures manquantes... etc. »

Ces perspectives cadraient mal avec l'ambiance assez chaude de la salle. *« Vous en faites pas,* lui répondirent des voix, *des justifications, ils sont assez malins pour en trouver. »*

De son côté, *« Le Logement Français »* ne ménage pas ses efforts pour essayer de démobiliser les locataires : pressions et menaces des concierges, exercées de préférence sur les familles immigrées, interventions de M. Prades, l'administrateur-gérant, dont la dernière en date est une longue lettre de neuf pages adressée à tous les locataires, mélange indigeste de chiffres et de commérages, pour convaincre les locataires de payer et de ne pas suivre les prétendus « meneurs »...

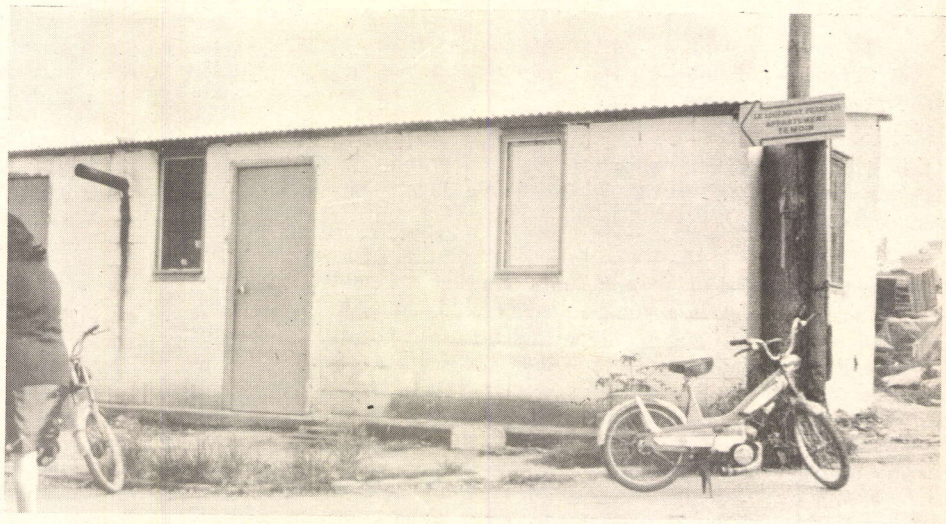

Les baraquements dans lesquels logent les travailleurs immigrés. (Ph. L.O.)

Malgré tout, la détermination des locataires ne fléchit pas. Et, d'ores et déjà, une chose est acquise quel que soit le résultat de l'action engagée : *« Le Logement Français »* devra à l'avenir compter avec les locataires de « La Pièce aux Chats », il n'agira plus à sa guise.

Correspondant L.O.

Toulouse (Empalot)

Les habitants réclament un feu rouge

(Ph. L.O.)

L'AVENUE traversant la cité Empalot à Toulouse a le triste record des accidents dans ce quartier. En effet, les passages cloutés et les points où traversent les habitants sont particulièrement dangereux en raison de l'absence de signalisation adéquate.

Et ce problème se pose d'une manière cruciale à l'endroit où se trouve le passage clouté utilisé par les habitants des plus grands immeubles de la cité (quatre bâtiments d'environ cent cinquante appartements).

Ainsi, à l'angle de l'avenue Jean-Moulin et de la rue d'Antibes, plusieurs accidents se sont déjà produits, entraînant notamment la mort d'un jeune de 15 ans. Mais la coupe était pleine quand s'est produit un nouvel accrochage dont un vieillard fut la victime.

Les habitants du quartier et le Comité d'usagers décidèrent alors d'exiger des pouvoirs publics l'installation d'un feu rouge à cet endroit de l'avenue. Une pétition fut alors rapidement signée dans certains bâtiments au centre commercial ainsi qu'à la sortie de la maternelle toute proche.

La délégation du Comité qui se rendait à la municipalité pour présenter les 400 signatures recueillies par la pétition se vit répondre qu' « on installait pas un feu rouge comme ça » et que, de toute façon, les fautifs étaient les automobilistes « manquant d'esprit civique ». De toute façon, le premier adjoint se déclara contre l'installation de signalisations « qui tyrannisent les automobilistes ». Cette attitude est pleine de saveur quand on sait que le premier adjoint est le coauteur du plan de circulation de Toulouse qui a hérissé la ville de panneaux de toutes sortes.

Le Comité d'usagers rapporta les résultats de la délégation dans son bulletin et annonça qu'il allait régler la circulation. Ce qui fut fait dans la semaine suivante : les militants du Comité arrêtaient les automobilistes pour laisser passer les piétons, tout cela dans la sympathie et avec le soutien des passants qui se félicitaient de cette initiative. Les automobilistes prodiguaient, en passant, des signes d'encouragement. Les réflexions des habitants allaient bon train : « au lieu de faire des banquets, ils pourraient penser à nous à la mairie » ou bien « pour voter, ils promettent beaucoup, mais après... ».

Un communiqué diffusé dans la presse locale avec une photographie illustrant l'action du Comité annonçait que la démonstration était faite qu'avec une signalisation adéquate, les accidents étaient tout à fait évitables.

Pour cette raison, le Comité d'usagers continuera son action tant que les habitants n'auront pas obtenu gain de cause.

Correspondant L.O.

Des camps d'internement à l'épopée de l' « Exodus »

LA fin de la guerre, si elle mit un terme à l'extermination des Juifs, ne supprima pas pour autant les camps de concentration.

Certes, la plupart des prisonniers, dès que leur état le permit, furent rapatriés vers leur pays d'origine, mais il est une catégorie qui continua à croupir dans les camps : les Juifs.

Tout d'abord, beaucoup ne savaient où aller. Ceux qui étaient originaires de Pologne n'avaient guère envie d'y retourner après les massacres perpétrés pendant la guerre et après l'extermination de la population du ghetto de Varsovie. D'ailleurs, ceux qui tentèrent l'opération revinrent rapidement, fuyant les pogroms.

Où aller ? Ils voyaient les portes de tous les pays se fermer devant eux. Faute de mieux, écœurés, abattus, ils restaient dans les camps.

Des organisations nationalistes juives entreprirent de les acheminer vers la Palestine. Mais il leur fallait agir clandestinement.

En effet, le gouvernement polonais s'opposait à l'émigration des Juifs. Quant au gouvernement britannique, il ne tenait nullement à voir remis en question le fragile équilibre de sa politique au Moyen-Orient. Certes, il avait bien accepté après la Première Guerre mondiale, avec la déclaration Balfour, « la création, en Palestine, d'un foyer national pour le peuple juif... », mais, en 1946, le contingent d'immigrants juifs admis annuellement était limité à sept cents. En fait, le gouvernement britannique jouait la carte juive ou la carte arabe selon le moment et, là, il cédait à la pression des féodaux arabes pour ne pas perdre l'accès aux richesses pétrolières de la région. C'est donc clandestinement qu'était organisé le transfert des Juifs en Palestine. Et quand, au prix de maintes difficultés, les émigrants avaient franchi la frontière, s'étaient embarqués sur un vieux raffiot et que celui-ci avait levé l'ancre, ils n'étaient pas encore au bout de leurs peines. Le plus souvent, le bateau était arraisonné lorsqu'il franchissait les eaux territoriales palestiniennes, ses passagers étaient faits prisonniers et se retrouvaient une fois de plus derrière les barbelés d'un camp.

Ainsi, sur le territoire de l'île de Chypre, se développaient des camps toujours plus nombreux, où l'on entassait une population toujours plus nombreuse elle aussi. Sur des kilomètres et des kilomètres se serraient des tentes et des tentes, dans des conditions d'hygiène plus que douteuses. Partout la misère. Chaque section du camp était entourée de barbelés de 3 à 4 mètres de haut. Aux angles des miradors, près de projecteurs, des soldats se tenaient armés de mitrailleuses.

Et toujours arrivaient de nouveaux bateaux chargés d'immigrants clandestins interceptés par l'armée britannique. L'opinion publique mondiale, sensibilisée pourtant aux problèmes des Juifs par les révélations sur les atrocités commises dans les camps de concentration, ne réagissait pas : les bateaux arraisonnés étaient maintenant monnaie courante.

Pour forcer le gouvernement britannique, les organisations nationalistes juives décidèrent de frapper un grand coup. Il s'agissait de réveiller l'opinion publique. Ce fut l'affaire de l'Exodus.

Trois cents enfants juifs, des orphelins rescapés des camps, prêts à risquer leur vie pour que cesse le scandale, s'évadèrent du camp de Caraolos et embarquèrent sur un bateau vétuste ancré dans le port cypriote de Cyrénaia : l'Exodus. Mais, au lieu de tenter de gagner clandestinement la Palestine, les organisateurs firent prévenir anonymement les autorités britanniques stationnées dans l'île. Ils obtinrent le résultat escompté : celles-ci empêchèrent le bateau d'appareiller.

Et, tandis que les autorités menaçaient les fuyards de passer à l'abordage et de les ramener de force — ce à quoi elles durent rapidement renoncer devant la volonté des passagers de faire sauter le bateau si un seul soldat anglais mettait le pied sur le pont — ils firent connaître la nouvelle à l'étranger. Grâce à la complicité d'un journaliste, l'affaire fut relatée en première page d'un grand quotidien britannique. Elle prit des proportions considérables. La presse étrangère se déchaîna. La presse anglaise se divisa.

Et les nouvelles continuaient d'affluer décrivant le moral des enfants, dénonçant la limitation de l'entrée des Juifs en Palestine, racontant par le menu leur évasion dans des camions de l'armée britannique, au nez et à la barbe des autorités. Le prestige de ces derniers en prit un coup.

Le gouvernement britannique continuant à les lanterner, le seizième jour, les enfants entreprirent une grève de la faim et, afin que chacun put les voir du quai, ceux qui perdaient connaissance étaient placés sur le pont.

La réponse attendue ne venant toujours pas, les immigrants tentèrent alors un coup de force : ils annoncèrent que si l'autorisation d'appareiller pour la Palestine ne leur était pas accordée avant le lendemain à midi, dix volontaires se suicideraient sous les yeux des troupes britanniques et il en serait de même jusqu'à satisfaction — ou mort de tous les occupants.

Devant la réprobation de l'opinion publique, le gouvernement britannique dut finalement céder. Les immigrants n'eurent pas à mettre à exécution leur suicide collectif : l'Exodus reçut l'autorisation d'appareiller pour la Palestine.

Mais si, à partir de là, il n'y eut plus guère de barrière à l'entrée des Juifs en Palestine, si les organisations nationalistes juives réussirent à forcer la décision du gouvernement britannique, les immigrants juifs ne retrouvèrent pas la paix pour autant. La Palestine n'était pas vide d'hommes et ils durent, pour s'installer, affronter l'hostilité d'un peuple, celui des Arabes palestiniens, qui se retrouvera, à son tour, dans les camps de réfugiés.

Isabelle DUBOIS.

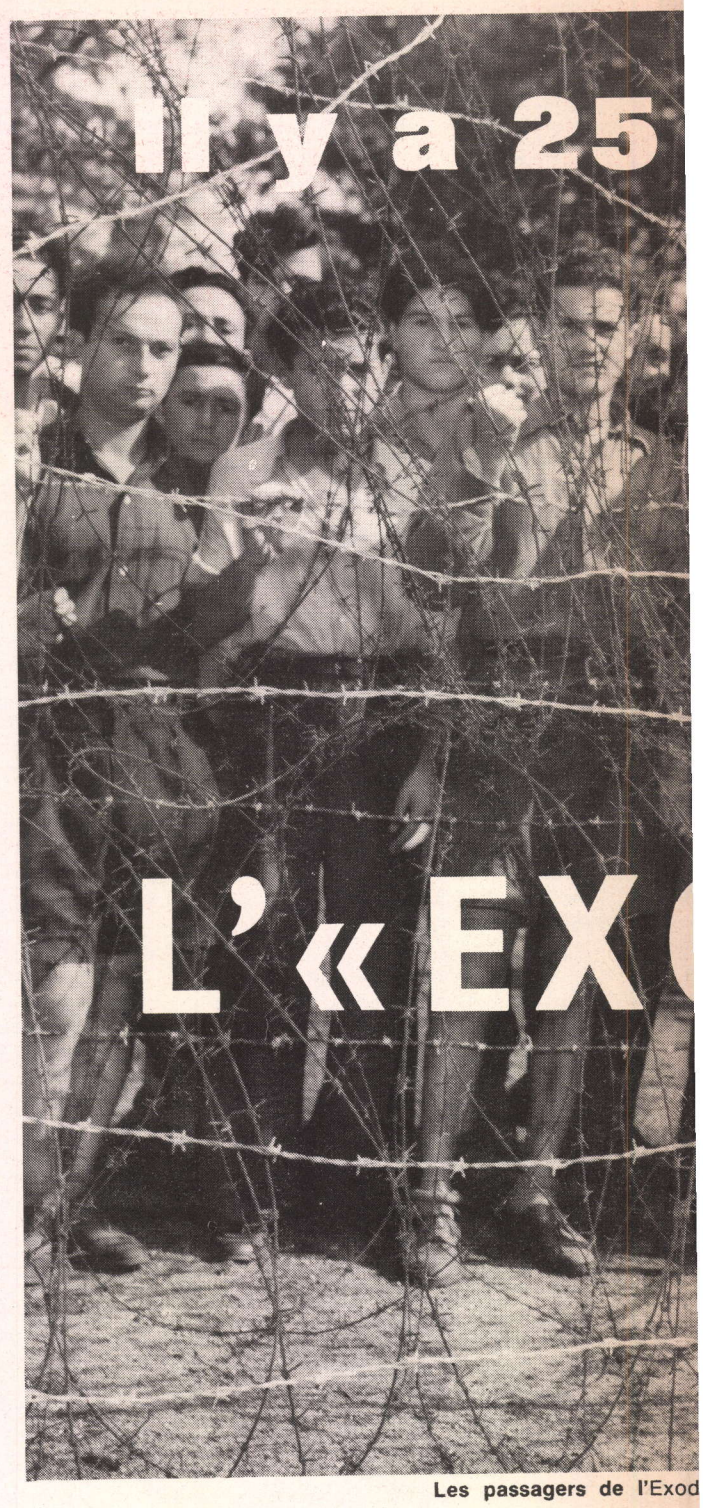

Les passagers de l'Exod

L'ETAT d'Israël dont Ben Gourion proclame la naissance le 14 mai 1948, apparaît comme le fruit de sordides marchandages et de rivalités d'influences entre grandes puissances européennes au Moyen-Orient, grandes puissances à l'ombre desquelles, dès sa naissance, le mouvement sioniste avait cherché protection. En 1948, Israël allait pouvoir remplir pleinement le but que lui assignait le fondateur du mouvement sioniste, Herzl, lorsqu'il déclarait : « Pour l'Europe, nous constituerions là-bas un morceau de rempart contre l'Asie, nous serions la sentinelle avancée de la civilisation contre la barbarie. Nous demeurerions comme Etat neutre, en rapport constant avec toute l'Europe, qui devrait garantir notre existence ».

Depuis la déclaration Balfour de 1917, en passant par le mandat sur la Palestine qu'en 1922 la Grande-Bretagne recevait des mains de la S.D.N., et jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le mouvement sioniste grandit et se développe à l'ombre de l'impérialisme anglais, non sans se cabrer parfois sous sa tutelle. D'emblée, le mouvement sioniste avait donc choisi son camp : celui de l'impérialisme, britannique d'abord, américain plus tard. Conjointement, ce choix politique se traduira par le mépris total des droits des masses arabes, par le fait que les seuls interlocuteurs palestiniens auxquels s'adresseront jamais les sionistes, seront les féodaux arabes, grands propriétaires fonciers, qui vendront les terres permettant ainsi aux sionistes de chasser un nombre sans cesse croissant de fellahs. Et cette politique menée depuis ses origines par le mouvement sioniste, a imprimé ses caractères définitifs au nouvel Etat qui naît en 1948.

Si tout n'alla pas toujours parfaitement bien entre la Grande-Bretagne et ses protégés, c'est cependant à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale que la rupture définitive sera consommée.

Pour l'impérialisme anglais, le sionisme, au même titre que le nationalisme des dirigeants arabes, est toujours apparu comme un atout pouvant être subtilement utilisé pour servir les intérêts britanniques dans cette partie du monde. La Grande-Bretagne ne se gêna pas non plus d'ailleurs, aux moments opportuns, pour jouer les Juifs contre les Arabes et vice-versa, détournant habilement les aspirations à l'indépendance nationale des masses arabes contre la communauté juive de Palestine.

Or, depuis le 17 mai 1939 et la proclamation du Livre Blanc limitant l'achat de terres par les sionistes comme l'immigration juive en Palestine, la Grande-Bretagne mise sur la carte arabe. Et si la guerre mondiale reculera l'échéance de l'éclatement au grand jour du conflit entre Grande-Bretagne et mouvement sioniste, elle marquera aussi la fin de la prépondérance de l'impérialisme britannique et son remplacement par celle des Etats-Unis, au Moyen-Orient comme partout dans le monde d'ailleurs.

Le Foyer national juif en Palestine, à la veille de la guerre, présente en effet un intérêt chaque jour croissant aux yeux des puissances impérialistes, en particulier aux yeux de la plus importante d'entre elles, les U.S.A. Bastion pro-occidental dans un monde arabe turbulent où se développent des mouvements d'indépendance anti-impérialistes, la Palestine est à la charnière de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. De plus, la découverte de gisements correspondant à plus de 70 % des réserves mondiales de pétrole dans le Moyen-Orient arabe décuple son importance. Les

La naissan et la p du mouven

compagnies américaines soutenues par leur gouvernement travaillent à s'assurer, depuis 1928, des positions dans les différents pays arabes dans l'attente d'en déloger les Britanniques. Pendant le conflit mondial, les bases militaires, les camps d'aviation, les dépôts américains, vont se multiplier. Et tandis qu'avec la guerre, l'empire britannique se désagrège, tombe par pans entiers, le mouvement sioniste ne tarde pas à saisir le vent et à s'adresser quasi directement au gouvernement de Roosevelt pour lui offrir ses bons services en échange de son appui et de sa protection. Celui-ci, sollicité à la fois par les féodaux arabes et les sionistes, jouera d'ailleurs très prudemment, pendant toute cette période, sur les deux claviers.

En avril 1941, ces appels du pied des sionistes aux Etats-Unis se traduiront en particulier par la création de l'American Palestine Committee, rassemblant sept cents personnes dont six sénateurs et cent quarante-trois députés, dans le but de composer un groupe de pression favorable aux visées sionistes en Palestine auprès du gouvernement Roosevelt. C'est à New York aussi qu'est adopté, en mai 1942, le programme de Biltmore qui revendique le droit à l'immigration juive illi-

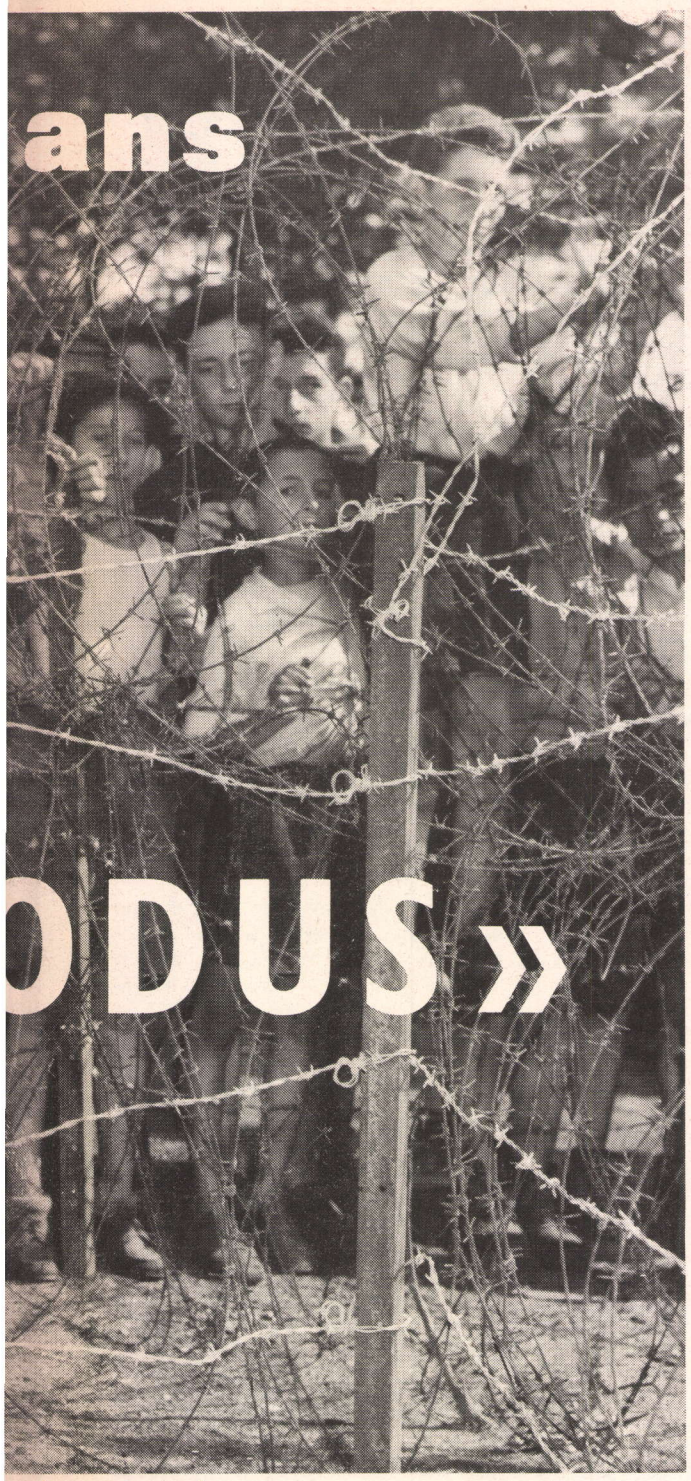

...s **dans un camp !** (Ph. U.P.I.)

L'extermination du judaïsme européen et l'attitude des grandes puissances

LA création de l'Etat d'Israël n'a été rendue possible que par les accords successifs que le mouvement sioniste passa d'abord avec l'impérialisme anglais puis avec l'impérialisme américain.

Mais ces accords ne formaient que la trame du nouvel Etat. Ce qui lui donna sa substance, ce fut l'afflux de centaines de milliers de Juifs européens qui fuyaient la barbarie nazie et voyaient dans la Palestine leur unique refuge.

Et si la barbarie nazie est aujourd'hui stigmatisée par tous les « démocrates » du monde, on oublie un peu trop facilement que les pays dits « démocratiques » comme la France, l'Angleterre, les U.S.A. ou la Suisse apportèrent une contribution non négligeable à l'extermination des Juifs en fermant leurs portes à ceux qui fuyaient le génocide.

Car il est faux de croire que c'est spontanément que des centaines de milliers de Juifs persécutés choisirent la Palestine comme terre d'asile. Ils ne firent ce choix que lorsque toutes les autres possibilités se furent effondrées. Et, de ce point de vue, les chiffres sont éloquents. Avant-guerre, l'attrait pour la Palestine était fort mitigé au sein de la communauté juive de Pologne, la plus importe d'Europe et une des plus importantes du monde (3.300.000 personnes). Ainsi, les élections communautaires qui s'y déroulèrent à la veille de la Seconde Guerre mondiale virent le triomphe du Parti Socialiste Juif anti-sioniste « Bund » au détriment des partis sionistes qui participaient à la consultation électorale. De même, en 1940, à Bialystock, 27.000 Juifs s'étaient déclarés prêts, devant la menace nazie, à émigrer non en Palestine mais dans la région autonome juive du Birobidjian, en U.R.S.S.

Mais, peu à peu, cette situation va changer au cours de la guerre et surtout de l'après-guerre.

L'invasion de l'Autriche par les troupes allemandes le 11 mars 1938, puis celle de la Tchécoslovaquie début 1939, menacent directement le judaïsme polonais. C'est alors que la plupart des pays européens font adopter des législations qui rendent quasiment impossible l'entrée des immigrés, qui punissent sévèrement les fraudeurs et les clandestins quand bien même elles ne permettent pas de livrer les fuyards au régime nazi.

En France, ce sont les décrets-lois du 2 mai 1938 qui remplissent cet office ; en Suisse, la réglementation du 6 octobre 1938 ; en Belgique, celle du 28 septembre 1939 et aux Pays-Bas, une loi analogue adoptée à la veille de la guerre. Aux U.S.A., en juin 1941, le département d'Etat prendra, lui aussi, des mesures tendant à interdire l'entrée des immigrés même si ceux-ci avaient des parents parmi les citoyens américains. Et encore, en la matière, les U.S.A. furent-ils relativement libéraux comparés à la France.

Pourtant, de 1935 à 1943, alors que les victimes du nazisme sont évaluées à 2.562.000, les U.S.A. admettront 170.000 réfugiés sur leur territoire (17 % du total) dont 4.705 pour l'année 1943. Pendant la même période, l'Angleterre autorisera 50.000 Juifs (1,9 % des victimes) à s'installer dans le pays (voir Weinstock, **« Le sionisme contre Israël »).**

Mais la fin de la guerre ne met pas fin au problème. Six millions de Juifs européens ont été massacrés et 98.000 survivants croupissent encore dans des baraques d'Autriche et d'Allemagne. Leur nombre s'accroît sans cesse car des milliers de Juifs polonais rescapés doivent fuir les pogroms organisés dans la Pologne « libérée » en 1945-1946.

En 1947, en Europe, le nombre total de refugiés juifs avoisine les 450.000 et sur ce nombre plusieurs milliers, qui ont voulu atteindre clandestinement la Palestine, croupissent dans les camps de concentration anglais de Chypre. « Généreusement », le gouvernement américain autorise 25.000 d'entre eux à s'installer aux U.S.A.

Le tableau ne serait pas complet sans un mot sur l'attitude de l'Union Soviétique dans cette affaire.

Officiellement, l'Union Soviétique a « recueilli » 1.930.000 Juifs sur son territoire, soit plus de 75 % des Juifs européens rescapés du massacre. Mais ce chiffre est sujet à caution puisqu'il semble comprendre les Juifs de la Pologne orientale et des pays baltes occupés par l'U.R.S.S. Ceci dit, il est certain qu'entre l'occupation allemande et l'occupation russe, de nombreux Juifs polonais préférèrent la seconde. Mais, lors de l'invasion allemande en 1941, il ne semble pas qu'il y ait eu, de la part des autorités russes, une évacuation systématique des populations juives menacées d'extermination.

La chose en soi n'est pas pour étonner. Car depuis 1937, une lourde répression s'était abattue sur la population juive de Russie que la bureaucratie tentait, encore une fois, d'assimiler par la force. Graduellement, les écoles juives furent fermées, les soviets et les tribunaux juifs siégeant en langue yiddish supprimés, la société de colonisation juive OZET dissoute, les journaux yiddish de province d'abord, puis le quotidien yiddish de la capitale disparaissaient (en 1938). En 1939, les dirigeants de la région autonome juive du Birobidjian furent fusillés pour sabotage et les chefs du Bund, qui avaient rejoint le Parti Communiste, mis à mort. En même temps, on nota la disparition de la vie publique et politique de la plupart des personnalités d'origine juive.

L'invasion de l'armée allemande en 1941 suscita un revirement qui fut malgré tout de courte durée. Un Comité juif anti-fasciste fut alors créé qui disposa d'un quotidien. Mais, en 1945, les écoles juives ne seront pas rouvertes et une épuration éliminera les Juifs de l'armée, du Parti et des carrières diplomatiques. Durant les années 1948-1949, on assistera à la liquidation définitive de la presse et des maisons d'éditions de langue yiddish. Et un certain nombre de personnalités juives seront soit exterminées, soit déportées.

Alors qu'à l'Ouest toutes les portes leur sont fermées, alors qu'à l'Est l'Union Soviétique les persécute, les Juifs ne verront comme seul refuge que la Palestine. Là, la communauté juive non seulement les accepte mais elle les attend, les appelle, les sollicite. C'est à ce moment que le mouvement sioniste connaîtra un développement fulgurant. En 1946, 2 millions de Juifs, soit 20 % du judaïsme mondial, adhéreront à l'Organisation sioniste. L'émigration vers la Palestine, malgré le blocus anglais, sera à peu près ininterrompue. En 1946, 70.000 émigrants clandestins réussiront à débarquer et en mai 1948, date de la proclamation de l'Etat d'Israël, cette population s'élèvera à 655.000 habitants.

Un nouvel Etat était né mais un peuple prenait à son tour le chemin de l'exil : le peuple arabe de Palestine, victime lui aussi de la politique des grandes puissances qui, avec la bénédiction des dirigeants sionistes, avaient poussé les Juifs rescapés des camps vers le piège sanglant de Palestine. C'était là la seule « solution » que le capitalisme décadent pouvait offrir au peuple juif.

Jean LIEVIN.

...ce d'Israël ...olitique ...ent sioniste

mitée en Palestine, sous le contrôle de l'Organisation sioniste, l'établissement d'un Etat juif et la création d'une armée juive.

A l'issue de la guerre, la situation a donc radicalement changé et va balayer les espoirs des Britanniques de maintenir leur tutelle sur cette région du monde. Plusieurs facteurs vont y contribuer. Tout d'abord, l'expansion sans précédent qui, pendant la guerre, a donné à la communauté juive de Palestine une véritable infrastructure économique. Importante base britannique au cours du conflit mondial, la Palestine a développé son commerce, son industrie. N. Weinstock remarque à ce propos qu' « avec son industrie, son agriculture, sa langue, ses institutions sociales et culturelles, sa milice et son quasi-gouvernement, le Yichouv *(la communauté juive de Palestine)* possède dorénavant d'évidentes caractéristiques nationales et étatiques ». *Le résultat de cet état de fait est que, désormais, la tutelle britannique marquée par le mandat toujours en vigueur de 1922 devient un joug insupportable qu'il faut briser.*

D'autre part, à la fin de la guerre, un mouvement d'immigration considérable vient renforcer les visées nationalistes des Juifs de Palestine.

Pour s'y opposer, la Grande-Bretagne va alors multiplier les bases militaires et immobiliser plus de cent mille militaires dans de véritables forteresses dès 1945 pour tenter d'imposer sa présence. D'autre part, elle entreprend une chasse systématique à l'immigration illégale organisée par les sionistes, et « Exodus » *en 1947, qui devait avoir valeur d'exemple, n'en est que l'un des épisodes les plus dramatiques.*

Incapable cependant de faire face à la fois au courant d'opinion mondial qui se dresse contre son attitude, empêtrée dans une guerre d'usure où ses soldats subissent des assauts sanglants et répétés, l'Angleterre, sortie exsangue de la Deuxième Guerre mondiale, cherche des solutions. Les projets vont se succéder alors, échafaudés par les grandes puissances dans le sein de l'O.N.U., sans qu'aucun compte soit tenu des Arabes palestiniens dont c'est pourtant le sort que l'on discute. Pour les Etats-Unis, la désagrégation de l'empire britannique leur laisse la place. Déjà, pendant la campagne électorale de 1944, Démocrates comme Républicains avaient adopté un programme pro-sioniste destiné à leur attirer les voix de l'important électorat juif américain. Mais surtout, les Américains vont participer de très près à tous les projets de règlement en Palestine.

Le 13 novembre 1945, une commission anglo-américaine est formée qui, en mai 1946, présente une proposition : le mandat britannique serait transformé en tutelle des Nations unies sur la Palestine. Fin 1946, la Grande-Bretagne fait une nouvelle proposition qui envisage la partition du pays en deux provinces, arabe et juive, à autonomie limitée. La situation s'aggravant cependant chaque jour en Palestine, le gouvernement Attlee se résoud, en 1947, à soumettre la question palestinienne aux Nations unies.

Pour la Grande-Bretagne, il ne s'agit nullement de renoncer à la Palestine mais, au contraire, de faire proroger, sous une autre forme plus viable pour elle, sa domination. A l'issue des enquêtes et discussions dans le cadre des Nations unies, le projet qui va être adopté le 29 novembre 1947 le sera contre la volonté de l'Angleterre et celle des Etats arabes. Les Etats-Unis mettent là le coup de pouce à l'éviction de l'impérialisme britannique de cette région du monde. L'U.R.S.S. approuve par la voix de Gromyko. Ce que décident ainsi les Grands de ce monde pour la Palestine est une véritable monstruosité. Le partage territorial dessine un Etat juif incluant 57 % de la Palestine alors que presque la moitié de sa population est arabe. Les frontières torturées de ce nouvel Etat, véritable défi à tout bon sens, représentent une longueur de 950 kilomètres alors que du nord au sud la Palestine n'en compte que 430. Quant à l'Etat arabe, prévu par l'O.N.U., il sera purement et simplement partagé entre Ben Gourion et le roi Abdallah de Jordanie.

A l'issue de deux ans de guerre durant laquelle Britanniques et Américains lutteront par Arabes et Juifs interposés, pour la mainmise sur la Palestine, l'armistice signé le 20 juillet 1949 ne règle rien. Israël a augmenté son territoire qui englobe désormais les quatre cinquièmes de l'ancienne Palestine (20.000 km2), mais plus de 700.000 Arabes sont chassés de leur pays et vont commencer leur vie misérable de camps de réfugiés en camps de réfugiés. La Palestine effacée de la carte, le problème national palestinien, qui ensanglante encore aujourd'hui le Moyen-Orient, était né.

L. PLAIN.

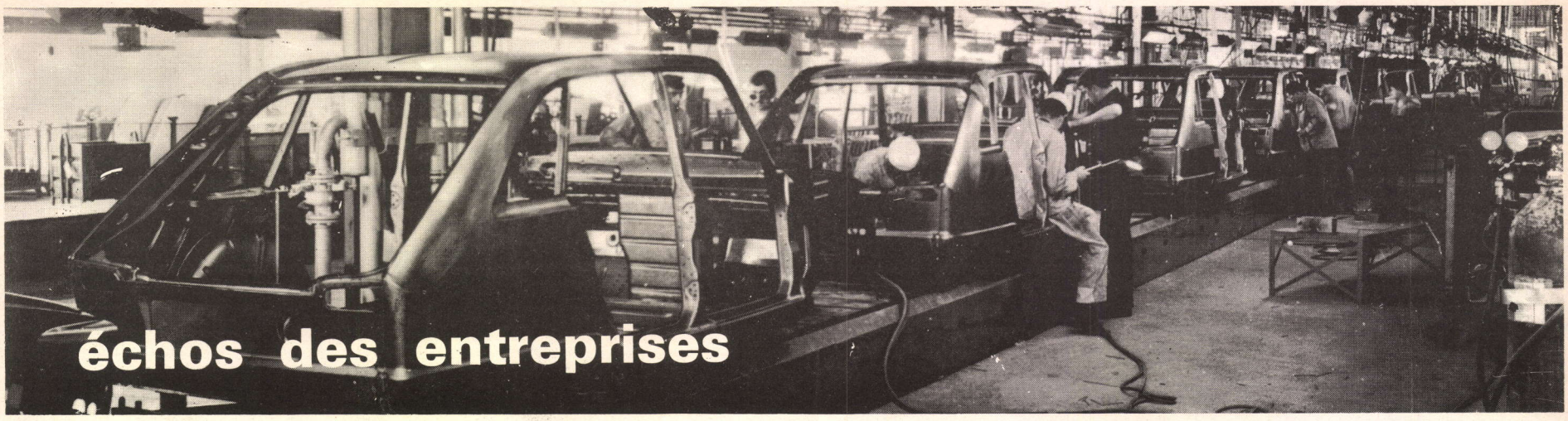

échos des entreprises

QUAND LES PLAFONDS NOUS TOMBENT SUR LA TÊTE

faudra-t-il venir à l'hôpital avec un casque ?

● *C.H.R. (Toulouse)*

Remettre à neuf les murs, le parquet, mais oublier le plafond : c'est bien là un exploit digne de l'Administration qui retombe encore une fois sur les malades. En effet, en diabétologie, à l'Hôtel-Dieu, après la rupture d'une canalisation, le plafond s'est écroulé, laissant juste le temps pour déménager les malades dans le couloir. Et l'on peut admirer le squelette du plafond, les liteaux vermoulus, et les restes du revêtement qui pendent.

Pourtant, cette canalisation aurait déjà fait parler d'elle, puisqu'elle est décorée en de nombreux endroits par des joints de soudure. Mais ce genre de rafistolage revient moins cher à l'administration que le remplacement pur et simple du tuyau-passoire. Bien sûr, ce ne peut-être qu'au détriment des malades et au nôtre. Et nous en avons assez des économies faites sur notre dos.

attention : chute de plafond

● *PEUGEOT (Dijon)*

Cela a commencé par un peu de poussière, ensuite un peu de sable, mais la direction n'a quand même pas attendu que le reste tombe pour faire quelque chose. En effet, le plafond du premier étage (ou le sol du deuxième) s'effrite et il s'en est fallu de peu que les camarades du deuxième n'aillent rendre visite plus rapidement que prévu aux camarades du premier. Au premier abord, l'histoire peut paraître drôle, mais pas pour nous qui travaillons continuellement sous cette menace perpétuelle.

Et la direction n'a pas mis longtemps pour trouver une solution : creuser le vieux béton et en recouler du neuf aux endroits les plus chancelants ! On sait bien que notre direction ne sort pas de Saint-Cyr, mais quand même !

Ces locaux conçus en 1897, pour la fabrication des premiers cycles, n'étaient pas prévus pour supporter les machines de plusieurs tonnes implantées actuellement.

Déjà, à plusieurs reprises, des réparations ont été nécessaires, mais un jour arrivera où, comme les châteaux de cartes, l'édifice s'écroulera.

Mais que la direction le sache bien, nous n'attendrons pas que le plafond nous tombe sur la tête !

POUR QUI LES BEAUX JOURS ?

de l'air

● *P.T.T. (Toulouse)*

A l'Inter, nos camarades travaillent dans des conditions particulièrement scandaleuses. Aucun dispositif d'aération n'est prévu. Aussi chaque année, pendant l'été, en plus du travail particulièrement pénible, il faut supporter la chaleur, et cela est pratiquement impossible. Et, chaque jour, c'est plusieurs d'entre nous qui tombent dans les pommes. Et quand nous demandons l'installation d'un dispositif d'aération conséquent, la direction répond avec tout son mépris et son cynisme que, de toute façon, cela est inutile vu que les locaux de l'Inter sont appelés à disparaître après le passage à l'automatisation. Mais peut-être que si nous étions nombreux à nous évanouir en même temps, la direction changerait d'attitude. En tout cas, nous ne devons pas accepter d'être traités comme des bêtes à travail, qui doivent travailler dans n'importe quelles conditions.

une atmosphère de serre

● *P.T.T. (Bordeaux-Gare)*

La période de chaleur arrive et va se poser à nouveau le problème de l'aération. L'année dernière, l'Administration s'était décidée à faire installer en haut des bouches d'air qui n'avaient pas résolu, loin de là, le problème. Dernièrement, elle a fait poser deux ventilateurs. Mais ceux-ci risquent de ventiler plus la poussière qu'autre chose ! Car celle-ci est présente partout ; il suffit de laisser traîner quelque chose pour la retrouver en fin de vacation saupoudrée de l'éternelle poussière.

Il existe techniquement des moyens propres à assurer une véritable climatisation et la propreté des locaux. A l'Administration de les trouver !

NOUS TRAVAILLONS, ILS PROFITENT

c'est beau, c'est grand, c'est généreux...

● *CABLES DE LYON-ALSACIENNE (Lyon)*

La direction envisagerait une opération publicitaire : la location à la S.N.C.F. d'un train-exposition itinérant, pendant plusieurs semaines. Avec, probablement, à chaque étape, les petits fours à l'appui.

La sacro-sainte rentabilité y trouvera-t-elle son compte ? Peu nous importe. Mais qu'on ne vienne pas nous dire quand nous demandons des augmentations qu'il n'y a pas de sous en caisse.

l'exploitation des uns fait le bonheur des autres

● *ROUSSEL-UCLAF (Romainville)*

Vous qui êtes licenciés ou qui allez l'être, consolez-vous. Car vous partirez peut-être au chômage, mais l'entreprise, elle, continuera à progresser.

En effet, le bilan 1971 fait ressortir un chiffre d'affaires de la société en progression de 10,6 %, et la direction générale pense même que l'année 1972 promet d'être meilleure. Rassurez-vous donc, les actionnaires vont, cette année encore, toucher leurs millions de nouveaux francs de dividendes.

Même l'Etat et sa législation se soucient de la bonne santé de... l'Uclaf, puisque les impôts de la société passent de 26 millions de nouveaux francs en 1970, à 4,8 millions pour cette année 1971.

Bien sûr, il faudra bien que l'Etat fasse payer ces impôts manquants par quelqu'un d'autre. Les chômeurs, par exemple, puisque la législation le permet !

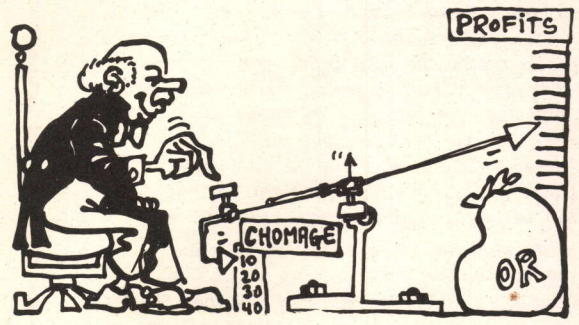

une bonne action

● *SAGEM (Argenteuil)*

Ces temps-ci, l'action Sagem a atteint le cours record de 730 F. En novembre dernier, elle était descendue jusqu'à 425 F.

Autrement dit, ceux qui avaient les moyens d'en acheter ont fait en sept mois un gain de 75 % ! Comme ça, sans rien faire, tout simplement parce qu'ils avaient de l'argent.

Et en tant qu'actionnaires, ils paieront moins d'impôts ou même pas du tout comme Chaban.

Et pendant ce temps, nous, on travaille.

les belles moyennes

● *BOURGOGNE-ELECTRONIQUE (Dijon)*

A la dernière réunion du Comité central d'entreprise à Paris, nos délégués syndicaux ont appris, entre autres informations, selon les statistiques des patrons eux-mêmes, que sur les dix plus hauts salaires de l'entreprise, la moyenne était de 950.000 AF par mois.

C'est un salaire déjà pas vilain, mais ce n'est qu'une moyenne, cela veut dire que certains de nos directeurs se font un ou deux millions ou plus de salaire par mois (sans compter, bien sûr, tous les petits à-côté...).

On comprend mieux maintenant pourquoi nos directeurs mettent autant de zèle à nous faire trimer, et sont aussi peu pressés d'augmenter nos salaires...

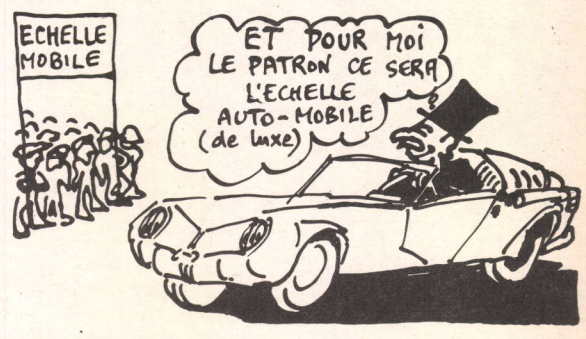

LA CHIOURME SE DISTINGUE

l'arbitraire continue

● *CITROEN (Paris-15e)*

Il y a quelques jours, à Saint-Charles, la direction a encore mis à la rue un travailleur sous prétexte qu'il avait cassé un outil.

Ce camarade avait été muté sur une machine (une tailleuse de pignons) dont il ne connaissait pas toutes les manœuvres. C'est ce qu'il fit remarquer à son chef. Mais celui-ci passa outre à ces remarques et l'obligea à travailler sur cette machine, qu'il devait savoir s'en servir.

Et, bien sûr, au cours d'une manœuvre, la fraise a cassé. Appelé chez l'agent de secteur, celui-ci lui dit que c'était la mise à la porte à moins... qu'il n'ait sa carte C.F.T. en poche. Dans ce cas-là, « on verrait ».

Mais ne l'ayant pas, il fut licencié.

La direction ne manque pas de culot. Elle qui, dans son « carnet de sécurité », écrit que les travailleurs doivent se faire expliquer le fonctionnement des machines avant de travailler dessus, refuse d'appliquer ses propres principes et licencie un travailleur.

Comme on le voit, ce ne sont pas les scrupules qui étouffent la direction. Mais à force de tirer sur la corde, elle pourrait bien lâcher un jour.

les sbires du patron et leurs méthodes

● *MOTOROLA (Toulouse)*

La grève du 7 juin a été un succès car elle a bien montré notre détermination à ne plus accepter les salaires de misère, l'esprit Motorola, les conditions de travail déplorables.

A ce propos, nous avons pu apprécier le zèle avec lequel la direction et tous ses lèche-bottes ont essayé de nous intimider.

Ces messieurs n'ont pas hésité à se lever de très bonne heure (pour une fois !), et nous avons pu les apercevoir à différents arrêts de bus donner des consignes aux chauffeurs et même, eux qui se flattent de respecter les libertés, empêcher certaines camarades de descendre.

Les acolytes, à l'occasion, ont même joué aux pirates en détournant un ou deux bus qui entrèrent à travers champs derrière l'usine.

Et le plus grave, c'est que certains, qui osent se pavaner avec fierté dans l'usine, et qui veulent passer pour des gens responsables (exemple des délégués Unité, et des personnes bien connues des Relations Humaines), ont montré ce jour-là leur vraie nature en fonçant à toute allure sur les camarades qui étaient au piquet de grève, à tel point qu'une camarade a eu la jambe coincée entre deux voitures, et que d'autres furent transportés sur quelques mètres. De vraies méthodes de gangsters.

immobilier

Main basse sur le quai de Javel

Les nouvelles constructions profitent aux promoteurs, mais poussent les travailleurs à s'exiler. (Ph. L.O.)

C'EST entre le 1er septembre 1975 et le 1er septembre 1978, si tout se passe comme prévu, que devrait se dérouler la « décentralisation » des usines Citroën. Dès le 31 mars 1974, et avant même d'avoir libéré les vingt-trois hectares de terrains qu'il occupe quai de Javel, le trust aura touché la totalité de la somme — 375 millions — que représente la vente de ces terrains. Et, dans quelques mois, le 31 décembre 1972, Citroën aura encaissé plus de la moitié de cette somme : 200 millions. Quel est donc cet acquéreur qui paye rubis sur l'ongle un bien dont il ne disposera pas avant six ans ? L'Agence Foncière de la région parisienne, entreprise qui se montre d'autant plus généreuse qu'elle « travaille » avec, d'une part, l'argent de la ville de Paris, d'autre part, celui de la Caisse des Dépôts, c'est-à-dire des fonds dits « publics ». Pourtant, si l'on écoute les bonnes âmes qui nous gouvernent et, entre autres, le préfet de Paris, c'est véritablement pour rien que la ville de Paris acquiert les terrains Citroën. Une simple division permet, en effet, de constater que le prix au mètre carré auquel a été conclue cette bonne affaire tourne autour de 1.775 F, alors que les transactions privées oscillent autour de 3.000 F le mètre carré. C'est d'ailleurs pour éviter toute spéculation, affirme encore le préfet, que les termes de la transaction ont été fixés « autoritairement » par les pouvoirs publics. C'est ainsi, dit-on, qu'un trust anglais qui voulait faire main basse, au prix fort, sur le quai de Javel a été écarté. Pour compenser le prix dérisoire auquel Citroën abandonne ses terrains, il était donc naturel que l'Etat, bon prince, fasse bénéficier la firme automobile de quelques petites compensations... Et, en effet, aux multiples primes et subventions de « décentralisation » s'ajouteront quelques « facilités » administratives pour se réinstaller à Aulnay-sous-Bois et des dégrèvements d'impôts qui, à eux seuls, équivalent à un cadeau de 54 millions nouveaux. Ainsi, tout le monde s'y retrouve... Et que vont donc devenir ces fameux terrains ? Le préfet est catégorique : il n'est pas question de les laisser « urbaniser » par des promoteurs privés, ces vils spéculateurs dont l'Assemblée unanime vient d'interdire l'accès au Palais-Bourbon. L'affaire sera menée par une société contrôlée de près par les pouvoirs publics qui tiennent absolument à donner priorité absolue (mais si) au logement social. Et ces braves gens ont justement sous la main une société qui a fait ses preuves : la SEMEA XV. N'offre-t-elle pas toute garantie ? 59 % de ses capitaux appartiennent à la ville de Paris (encore elle...) et la majorité de ses administrateurs sont des élus du Conseil de Paris. Son président n'est autre que M. Galy-Dejean, conseiller municipal U.D.R.

Car s'il est incompatible aux yeux de la loi d'être député et promoteur privé, on ne peut tout de même pas empêcher un conseiller municipal de gagner honnêtement sa vie comme président d'une société immobilière d'économie mixte. Et la SEMEA XV possède de sérieuses références. Ces belles tours que vous pouvez admirer sur le Front de Seine, cet « urbanisme d'avant-garde », cette « architecture à base de prouesses techniques » (c'est Galy-Dejean qui parle), cette « vitrine prestigieuse de l'urbanisme contemporain » sont l'œuvre de la SEMEA XV. Pour se convaincre du caractère social de l'opération, il suffit de rappeler les belles promesses de Galy-Dejean : « la rénovation du XVe arrondissement ne contraindra aucune famille à s'expatrier en banlieue » affirmait-il en juin 1971. Bien sûr, depuis, il y a eu des expulsions, des expropriations, mais on ne voit pas ce qui empêche les travailleurs immigrés du 21-23 rue Gutenberg, ou les retraités du 22 rue de Lourmel, de se reloger dans du neuf au lieu de s'obstiner à vouloir rester dans des logements vétustes. On trouve des « duplex » à 200 millions sur le Front de Seine ; chacun est « libre » de les acheter !

Alors, Galy-Dejean et sa clique veulent rééditer le Front de Seine et, si ça marche, on pourra le prolonger jusqu'à la plaine Balard, de l'autre côté du périphérique. Sur ce second Front de Seine, on a même prévu un parc qui sera deux fois plus grand que le parc Monceau. Un parc, tout le monde peut en profiter, c'est « social » (vous voyez que Galy-Dejean ne cherche pas qu'à construire des tours...). Certains disent, évidemment, que ce parc valorisera le Front de Seine, qu'il permettra de vendre plus facilement les mille appartements « grand standing » prévus, que les travailleurs du XVe auront quitté le quartier et ne pourront pas en profiter... Les gens ont vraiment mauvais esprit !

D'autres vont jusqu'à affirmer que la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Compagnie Bancaire — deux banques qui comptent parmi les plus gros actionnaires de la SEMEA XV — tireraient les plus gros profits de l'opération, mais ce sont sûrement des gauchistes !

L. VERTOUX.

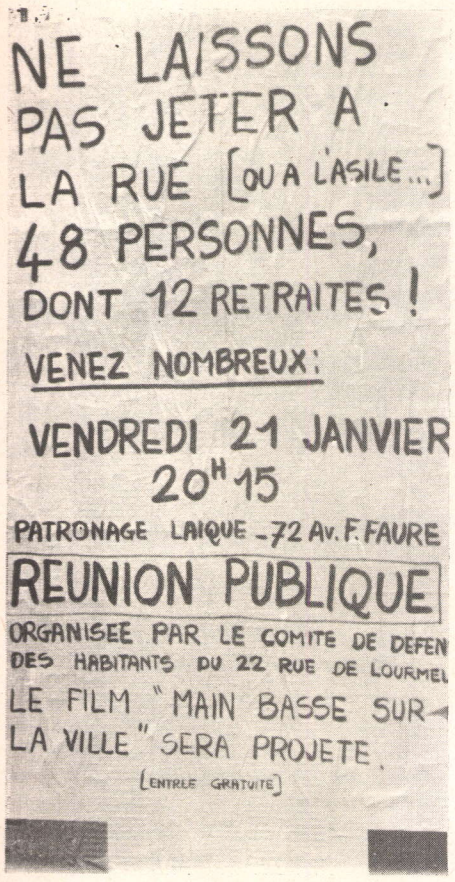

Rénovation = déportation. (Ph. L.O.)

OH, QUE LES PROJETS SONT JOLIS !

LA presse de samedi dernier faisait une assez large place à un projet soumis par le préfet de Paris, Jean Verdier, au Conseil de Paris. Entre autres choses, ce projet annonçait que le Front de Seine, situé dans le 15e arrondissement, était un secteur de rénovation où la hauteur des immeubles devrait être limitée entre 45 et 50 mètres.

Belle initiative ! Trop belle pour être vraie ! Et il n'est pas besoin d'être Lutte Ouvrière *pour le dire : M. Jean Verdier s'est, lui-même, chargé de nous ôter toute illusion.*

En effet, le mardi 27 juin, France-Soir *annonçait que la future cité de la Télévision dont l'édification est justement prévue sur le Front de Seine* « ne devrait pas dépasser 140 mètres de haut » *! A l'unanimité, le Conseil de Paris s'empressait de voter cette brillante décision, enterrant sans tambour, ni trompette, le projet présenté deux jours plus tôt ! Et le même Jean Verdier, de commenter allègrement :* « Ce futur « clocher » ne peut que renforcer la qualité de l'ensemble architectural du Front de Seine et on avait justement regretté la monotonie créée par l'uniformité du plafond de hauteur »... *!*

Bref, côté rue, on publie des projets pour la galerie ; côté cour, on efface et on recommence, à sa convenance ou à celle de certains promoteurs.

Signalons aussi que cette tour de la télévision se substituera à un immeuble abritant deux cents familles (où seront-elles relogées ?) et qu'elle fera partie d'un ensemble de quinze autres bâtiments de 95 mètres de haut.

L. PLAIN.

Selon que vous serez puissant ou misérable...

Pour les riches, des jardins ; pour les pauvres, des murs en béton pour les « protéger » du bruit de l'autoroute. (Ph. L.O.)

Pour la première fois, un site serait préservé et même embelli par le passage d'une autoroute : c'est du moins ce que prévoit le projet pour l'autoroute A 14 (Paris-Orgeval) qui serait enterrée, sous l'avenue de Neuilly, dans une tranchée à deux niveaux à gabarit réduit. L'avenue serait alors couverte de jardins.

Dont acte. On peut donc construire, en y mettant le prix, des autoroutes qui embellissent le paysage... et qui, surtout, ne gênent pas les riverains.

*Mais, bien évidemment, ce privilège sera réservé à la banlieue ouest, **c'est-à-dire** aux habitants des **quartiers chics.***

***Tout comme** l'an dernier, on apprenait **que le périphérique** serait **souterrain et couvert** de verdure en bordure **des 16e et 17e** arrondissements. **Certains autres** arrondissements devraient **être pourvus** de murs anti-bruit... qui **boucheraient la vue** de leurs fenêtres !*

Une fois de plus**, les pouvoirs publics **montrent** que leur société, loin **d'effacer petit** à petit l'inégalité sociale **comme ils le** prétendent, ne fait que **la renforcer.

S.F.

Neyrpic (Grenoble)

5e SEMAINE DE GREVE

LE conflit Neyrpic est maintenant bien connu dans l'agglomération grenobloise et commence à l'être nationalement. La grève des quatre-vingt-dix-sept manutentionnaires, qui a entraîné le lock-out de quatre cent vingt-deux autres ouvriers, en est maintenant à sa cinquième semaine (voir L.O. n° 200).

Les quêtes des Comités de soutien organisés par les groupes révolutionnaires se poursuivent avec succès. Le Comité intersyndical C.G.T.-C.F.D.T.-F.O., à côté de ses mises en garde contre les « gauchistes » qui recueillent plus d'argent que lui, vient de remettre 200 F aux grévistes et annonce que, chaque matin de la semaine du 26 juin au 1er juillet, il remettra 10 F par jour de lock-out aux ouvriers concernés. A signaler l'attitude pour le moins « curieuse » de la C.F.D.T. qui participe aux Comités de soutien « gauchistes » mais qui signe les communiqués du Comité intersyndical de solidarité qui, lui, les dénonce...

Quant à la C.G.T., son souci principal est toujours de « négocier » avec le patron. Pourtant, si celui-ci accepte des entrevues de négociation, il s'en tient maintenant à 40 F pour les manutentionnaires plus une prime de 17 F. Il propose, d'autre part, à l'ensemble du personnel 20 F pour les salaires inférieurs à 110 F, 15 F pour les salaires compris entre 1.100 F et 1.200 F, et 10 F pour ceux supérieurs à 1.200 F. Propositions qui furent faites le mardi 20 juin et qui sont jugées ridiculement insuffisantes. La C.G.T. a bien tenté d'organiser un vote sur la reprise du travail, mais elle a dû remettre son projet en poche devant le refus des manutentionnaires d'y participer.

Le 22 juin au soir, les Comités de soutien ont organisé une manifestation en ville. Environ huit cents personnes étaient présentes, mais peu d'ouvriers. A l'hôpital de la Tronche, par exemple, la C.G.T. avait diffusé un tract appelant à ne pas y aller. La C.F.D.T., elle y a participé après avoir refusé d'appeler. Son double jeu continue. Il s'agit pour elle de tenter de compenser l'influence réduite qu'elle a dans l'usine à l'aide des gauchistes, mais sans pour autant couper les ponts avec la C.G.T. ; sans pour autant non plus utiliser son implantation faible mais réelle dans l'usine pour organiser les grévistes et les lock-outés combatifs, dans le but de bloquer le fonctionnement de toute l'usine (il y a encore quatre cents ouvriers qui travaillent et qu'aucun syndicat ne pousse à faire grève, du moins pour le moment !). Le 23 juin, la C.F.D.T. a bien proposé une « journée Neyrpic » à la C.G.T., mais celle-ci a refusé et cette journée s'est résumée à un simple rassemblement où il y a eu peu d'ouvriers de l'usine. A côté de cela, l'usine voisine de Sogreah, également du trust C.G.E, est à peine au courant de ce qui se passe à quelques dizaines de mètres d'elle. Même chose pour Sogreah Croix-Rouge à St-Martin-d'Hères !

Bien sûr, en faisant mine d'être du côté des gauchistes extérieurs à l'entreprise, en organisant avec eux la venue des petits paysans du C.D.J.A. qui viennent vendre leurs produits à des prix défiant toute concurrence, la C.F.D.T. veut paraître plus combative que la C.G.T. Mais, à part quelques militants qui le sont effectivement et qui ont d'ailleurs proposé une ou deux fois l'occupation de l'usine, la C.F.D.T., dans son ensemble, laisse la claque stalinienne couvrir sa voix, lui retirer le micro dans les assemblées générales, etc.

En général, les travailleurs ne s'en rendent pas compte clairement. Les plus conscients voient surtout le rôle de frein de la C.G.T. Une chose est sûre : tout cela les écœure profondément. Mais il n'est pas dit que cet écœurement ne finira pas par éclater en colère noire.

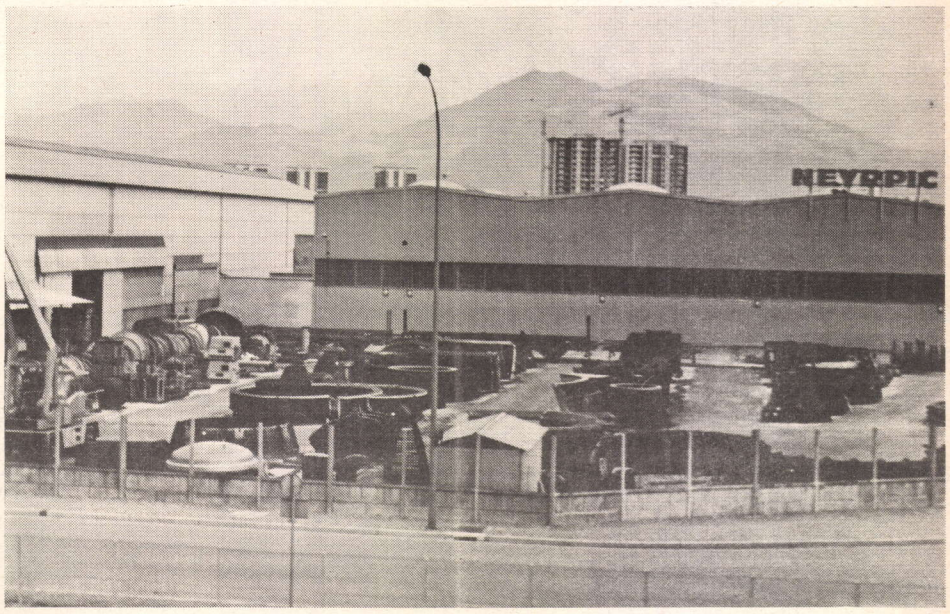

(Ph. L.O.)

A l'heure où nous écrivons, nous sommes sans doute à un tournant de cette grève : lundi 26 juin, une délégation de grévistes, de lock-outés, de délégués est allée trouver le patron Marty en ramenant les 200 F initialement réclamés à 100 F. Le patron annonça sa réponse pour mardi soir à 17 h, Le Dauphiné Libéré la présentant comme « celle de la dernière chance ».

Sur ces entrefaites, deux ouvriers de Neyrpic démarrent une grève de la faim lundi à 9 h 30. Deux autres les ont rejoints. La C.G.T., à 13 h 30, au cours d'un entretien avec un journaliste, dément le fait. Puis, mardi, un tract C.F.D.T. cite les grévistes en exemple ; un tract C.G.T. « n'approuve pas de telles méthodes qui n'ont rien à voir avec l'indispensable action de masse à développer »..., action qu'elle se décide enfin à envisager en annonçant avec la C.F.D.T. et les partis politiques de gauche une grande manifestation pour jeudi, si le patron refuse de céder.

L'irritation contre les dirigeants cégétistes ne s'en trouve pas diminuée chez les manutentionnaires, mais des signes de démoralisation se font jour chez certains.

C'est alors que l'entrevue « de la dernière heure » se termine sur le départ précipité de Marty qui s'en tient à ses propositions du 20 juin, y ajoutant 10 F (!) pour cinquante et un manutentionnaires seulement. Mardi soir, dans le chalet du Comité d'entreprise, autour des grévistes de la faim, c'est la déception pour beaucoup, mais aussi la colère chez certains. Cela n'empêche pas les manutentionnaires de vouloir continuer leur grève, même seuls, car l'espoir de faire céder la C.G.E. comme l'avaient fait les soudeurs il y a un mois est grand.

Correspondant L.O.

Coignet (Aulnay-sous-Bois)

3e semaine de grève

LA grève commencée le 9 juin n'a pas faibli pendant cette troisième semaine. L'unanimité des quelque deux cent cinquante grévistes est toujours totale.

Pourtant, les événements de la semaine auraient pu ébranler la combativité des travailleurs. Après le jugement en référé (voir **L.O. n° 200**) qui n'ordonnait que l'expulsion de huit délégués, la direction générale s'est vue jouée. Elle n'avait pas les moyens juridiques d'obtenir l'ouverture des portes qui restaient bloquées avec tous les stocks de l'usine. Sur les chantiers, la direction générale a peu à peu donné l'ordre de débaucher les ouvriers.

Mais, pendant que la solidarité des entreprises commençait à arriver, les permanents C.G.T. opéraient un renversement d'attitude. Ils commençaient à déclarer avec de plus en plus d'insistance qu'il fallait réfléchir, que **« la C.G.T., organisation hautement responsable, n'était pas pour continuer la grève pour la grève »**, etc. Mais après un moment de flottement, les travailleurs se ressaisirent. D'abord la section C.G.T. de l'usine refusa de diffuser un tract défaitiste de l'Union locale et de l'Union syndicale du Bâtiment. Le tract disparut donc. Puis, de plus en plus violemment, les cégétistes eux-mêmes s'en prirent à leurs permanents. Par ailleurs, ils étaient renforcés dans leur attitude hostile par la pression des deux autres organisations syndicales de l'entreprise, C.F.D.T. et C.G.S.I., ainsi que celle du permanent C.F.D.T. du bâtiment présent sur place et qui refusa la capitulation pure et simple que proposaient les dirigeants cégétistes.

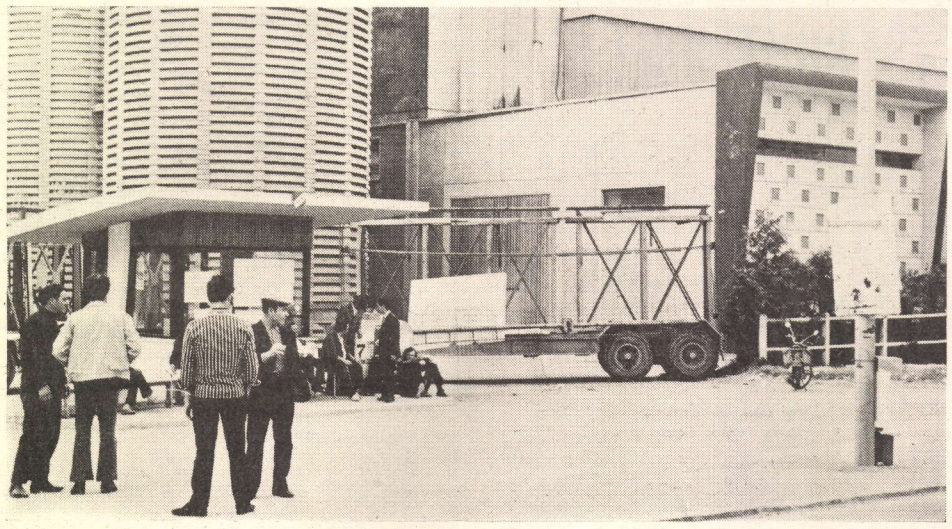

Les grévistes devant l'usine. (Ph. L.O.)

Leur capitulation apparut clairement quand ils allèrent chez le sous-préfet au Raincy s'engager à ce que les grévistes ouvrent les portes et laissent entrer et sortir les camions, tout cela en échange de l'ouverture des négociations. Ils se firent traiter de vendus. Mais la situation était sérieuse. Le patron entamait une deuxième procédure de référé contre tous les grévistes cette fois.

Finalement, le compromis suivant fut élaboré. Les bureaux entraient, mais sous le contrôle des grévistes. La direction s'engageait à payer les acomptes qu'elle retient toujours illégalement.

C'est là que se placent les grandes manœuvres du patron. A l'ouverture des négociations, il ne propose que 7 % en deux fois, au lieu de 40 centimes au début de la grève. A l'usine, se croyant en terrain conquis, la direction commence à faire sortir les machines de bureau, les plans, etc. Mais au moment de sortir, elle se rend compte que les ouvriers sont toujours aussi décidés et, dépitée, la voilà obligée de réemménager machines et plans.

C'est alors qu'un énergumène, qui avait déjà essayé au début de la grève d'écraser un gréviste sort vers les grévistes et vient les menacer avec un revolver. Devant la détermination de ceux-ci, il s'éclipse. La police, appelée, ne trouvera, bien sûr, rien sur lui...

Mais, bien loin de démoraliser les grévistes, cela n'a fait qu'exciter leur colère, et ils sont plus que jamais décidés à vaincre.

A ce jour, les négociations piétinent. Aussi, le patron ayant retiré sa parole et refusant toujours de payer les acomptes, les ouvriers sont décidés à rebloquer l'usine si rien n'aboutit.

AVEC LA SOLIDARITE ACTIVE DE TOUS, LES TRAVAILLEURS DE COIGNET VAINCRONT !

Correspondant L.O.

Clermont-Ferrand

CONFERENCE DE PRESSE DES HOSPITALIERS

LA veille de la journée interprofessionnelle d'action du 23 juin, le syndicat C.G.T. du C.H.U. de Clermont-Ferrand a organisé une conférence de presse dont « La Montagne », quotidien local, s'est fait l'écho. Un certain nombre de journalistes manquaient à l'appel, en particulier celui de l'Humanité.

Les basses rémunérations du personnel des hôpitaux publics, leurs mauvaises conditions de travail dues surtout au manque de personnel, ont été dénoncées ainsi que les conséquences que cela entraîne pour les malades hospitalisés.

Parmi les exemples concrets qui ont été donnés : un agent des services hospitaliers ne gagne que 830 F par mois en débutant et n'arrive même pas à 1.000 F en fin de carrière. Avec ce genre de salaire, mieux vaut ne pas demander une H.L.M. à la municipalité, le maire, M. Montpied, (socialiste), qui est également président de la Commission administrative des hôpitaux, vous fera « aimablement » comprendre que vous gagnez trop peu (voir document ci-joint).

Le surmenage, le travail supplémentaire en fin de poste, le rôle de personnel d'appoint joué par les élèves infirmières et manipulateurs-radio ont été soulignés.

De plus, l'avenir s'annonce plutôt sombre parce que la proposition de budget du C.H.U. de Clermont-Ferrand a été réduite de près de 500 millions par le ministère : s'il y a un domaine qui va s'en ressentir encore plus durement que les autres, ce sera celui des frais de personnel, c'est-à-dire le ralentissement de l'embauche.

Les malades subissent bien sûr les conséquences de ce manque de crédits. C'est, par exemple, le délabrement inadmissible des services de vieillards à l'hôpital général et les restrictions qui leur sont faites (on vient de leur supprimer la limonade).

Et tout cela malgré une augmentation sensible des prix de journée dont l'argent subvient à un certain nombre de dépenses qui n'ont rien à voir avec les soins donnés aux malades, telles que la formation des élèves infirmières, la crèche pour le personnel, etc.

Pour conclure, le syndicat souligna qu'il ne se solidarisait en rien des carences de l'Administration hospitalière, et que l'amélioration des soins dispensés passait par l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires du personnel.

Correspondant L.O.

VILLE
DE
CLERMONT-FERRAND

La correspondance doit être exclusivement adressée
à Monsieur le Maire à l'Hôtel de Ville
Boîte Postale N° 69
TÉLÉPHONE (73) 92-31-04

Référence à rappeler :
SEC/SL/JM
H.L.M.

LE MAIRE DE CLERMONT-FERRAND
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

PHOTOCOPIE

Mairie de CLERMONT-FERRAND

Votre lettre du 29 Mai 1972 à laquelle était jointe la demande de logement de M. m'est bien parvenue.

Toutefois, cette candidature est beaucoup trop récente pour qu'une solution favorable puisse être envisagée dans un proche avenir.

En effet, du fait de la modicité de ses ressources, se trouve classé en catégorie dite "économique" où la pénurie de logements est particulièrement grave et les inscriptions astreintes à une longue attente faute de disponibilités.

Vous assurant, néanmoins, que ce dossier ne sera pas perdu de vue et qu'il sera examiné avec bienveillance, en temps opportun, je vous prie de croire, à mes sentiments les meilleurs.

Gabriel MONTPIED

Fac-similé de la lettre du maire.

Danzas (Paris)

ENCORE UNE CAUSE D'ACCIDENTS : LES CHEFS

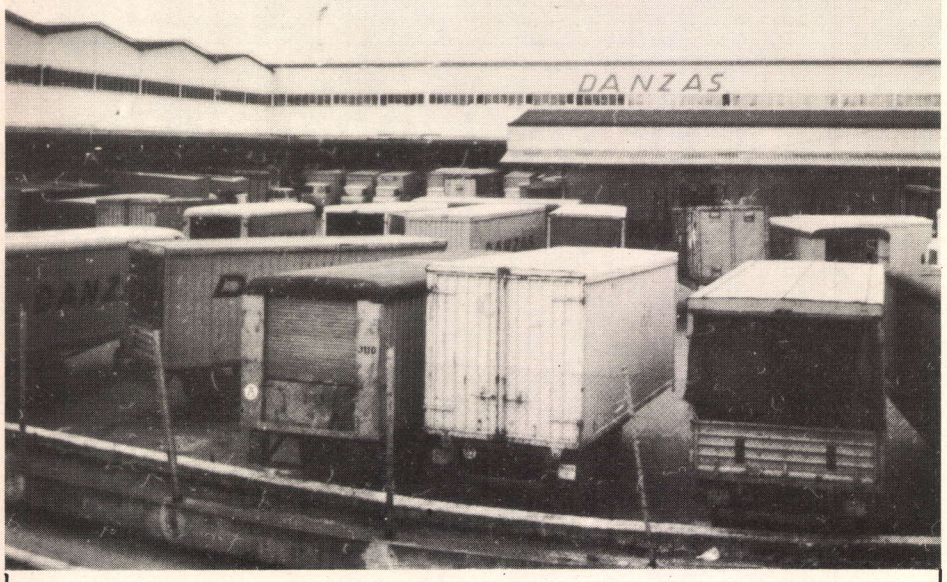

(Ph. L.O.)

AU moment même où paraissait dans nos colonnes (cf. L.O. *numéro 199) un article sur la sécurité — ou plutôt l'insécurité totale — à Danzas, deux accidents successifs ont eu lieu. Si, heureusement, ils n'ont pas eu trop de gravité, par contre les circonstances dans lesquelles ils se sont déroulés sont plus qu'inquiétantes.*

La première fois, un chef s'était mis en tête d'apprendre son métier à un manutentionnaire. Ce dernier chargeait une remorque. Comme certains colis étaient particulièrement lourds, au lieu de s'esquinter (et de prendre des risques) à les monter en haut des piles de colis qu'il constituait, il les laissait au sol, en attendant tout naturellement d'entamer le bas de la pile suivante avec ces colis pesants.

Et voilà notre chef qui retrousse ses manches et décide de lui montrer comment, malgré tout, il fallait jeter les colis lourds en haut des piles. Obligé à des gestes de tout le corps, deux secondes après, notre chef s'ouvre la main sur une tôle placée là.

Belle démonstration ! Mais rien de bien grave encore. Mais voilà qu'à peine une semaine après, ce même chef oblige un camarade à procéder à la même idiotie dont il avait fait les frais !

Cette fois, il s'agissait de tôles lourdes et tranchantes. Obligé par le chef de les jeter en haut des piles qu'il dressait, une tôle lui est retombée en plein visage, lui ouvrant assez gravement l'arcade sourcilière.

Décidément, à Danzas, une cause supplémentaire d'accidents, c'est aussi l'indécrottable c...nerie de certains chefaillons.

Correspondant L.O.

Fontenay

AU FOYER DES BÉNARDS, LES RESIDENTS S'ORGANISENT

LE foyer des Bénards appartient à une société privée, la C.F.M. et la C.F.I.I., qui est loin d'être une entreprise philanthropique, on en jugera par les chiffres suivants :

— pour entrer, le résident doit verser une caution de 800 F ;

— la chambre coûte 190 F sans mobilier, 250 F avec mobilier ;

— le restaurant est géré par un traiteur, mais il faut prendre au moins quinze repas par mois au prix de 6,25 francs par repas, sans boisson, et la quantité est nettement insuffisante.

Le foyer était auparavant uniquement un foyer de filles ; depuis cette année, des garçons sont logés dans une aile du foyer. Mais si les filles ont un contrat de location dénonçable par les parties avec trois mois de préavis, les garçons, eux, n'ont qu'un vague contrat oral.

Le règlement paraît relativement libéral, du moins pour les garçons : ces derniers peuvent recevoir des visites jour et nuit, les filles jusqu'à 22 heures. Mais, pourtant, l'arbitraire règne. Ainsi, une résidente qui a eu un « accrochage » avec le gardien a reçu un avis d'expulsion en vigueur début août, sous le prétexte officiel de « mauvaise tenue » de la chambre. Cela fait pourtant quatre ans qu'elle séjourne sans problèmes au foyer et sa chambre n'avait aucune dégradation matérielle !

Devant cette mesure arbitraire, et afin de défendre le droit de chacun, une réunion d'information s'est tenue le 6 juin, avec soixante-dix participants (sur quatre cents résidents). A la suite de cette mobilisation, il a été décidé d'organiser l'élection d'un Comité de résidents par l'ensemble des résidents. Désormais, il y a une perspective pour défendre les revendications de chacun.

Correspondant L.O.

Vieux-Charmont (Doubs)

Remous chez Marti

DANS le courant du mois de mai, il y a eu des remous chez Marti, petite usine de trois cents ouvriers qui fabrique des axes de piston, principalement pour Peugeot. Les travailleurs de chez Marti, qui avaient mené au printemps 1971 une grève assez longue, réclamaient de meilleurs salaires. Car ceux-ci ont toujours une bonne longueur de retard, de 100 à 150 F, sur ceux de l'usine Peugeot-Sochaux, qui n'est distante que de 2 kilomètres.

Ces temps-ci, les discussions allaient bon train, tout le monde était d'accord pour une augmentation de 60 centimes pour tous. La direction, sans doute pour éviter une grève, accorde une prime de 150 F pour les vacances. Il s'agit d'une vieille revendication qui n'avait jamais été satisfaite. Mais les travailleurs veulent en plus une augmentation uniforme sur les taux. Toujours pour éviter une grève, le patron lâche encore du lest. Au cours d'une réunion avec les délégués du personnel, il accorde 45 centimes pour tous, soit environ 78 F base 173 heures mensuelles, plus 12 centimes pour les plus bas salaires, et cela sans qu'il y ait eu de lutte.

Les travailleurs ne s'estiment pas satisfaits de ce résultat. Certains disent aux délégués : **« C'est 80 centimes que vous auriez dû demander, comme ça on aurait nos 60 centimes ! ».** En tout cas, ils s'expriment lors d'un vote de sondage à bulletins secrets, organisé par la C.G.T. : **« Ce n'est pas assez ! ».** Depuis, les délégués C.G.T. n'ont rien fait pour organiser une grève ; pourtant, les ouvriers se disent toujours prêts à engager la lutte. La meilleure preuve en est donnée par leur participation à la grève du 7 juin : 90 %.

Correspondant L.O.

Institut de Recherche des Transports (Paris)

Les services de l'Équipement se solidarisent avec la grève

LE 27 janvier 1972, l'I.R.T. (Institut de Recherche des Transports) commence actuellement sa troisième semaine de grève pour protester contre les menaces de licenciement visant une dizaines d'agents — tous militants syndicalistes — et pour obtenir un statut du personnel qui tienne compte des promesses qu'on leur avait faites.

Pourquoi ces licenciements ? Quel statut les employés demandent-ils ? Un bref retour aux mois passés permettra de resituer le problème.

L'I.R.T. est un organisme public dépendant du ministère de l'Equipement. Jusqu'à présent, il n'avait pas de statut réglementant les conditions d'embauche, d'avancement, de congés, etc., des personnels non titulaires, mais leurs conditions étaient calquées sur le statut d'un autre organisme dépendant de l'Equipement : le SETRA.

En février, l'Administration proposait un statut au personnel de l'I.R.T. bien inférieur aux avantages dont il bénéficiait jusqu'alors. Celui-ci ripostait et refusait le nouveau statut.

En mai, l'Administration convoquait une commission paritaire pour discuter des avancements mais refusait de communiquer aux agents les notes et appréciations qu'elle leur donnait comme cela s'était fait antérieurement. Le 26 mai, le personnel réuni en assemblée générale protestait vigoureusement contre ces méthodes, ce qui donnait prétexte à l'administration pour annuler la Commission paritaire. Le personnel se rendit du bureau du directeur qui était, évidemment, absent, chez le directeur général qui, à toutes leurs questions, répondit : « C'est une question à poser en Commission paritaire, puisqu'elle est annulée, vous n'aurez pas de réponse ». **Cela fit monter la température. Le personnel se rendit alors dans le bureau du chef du personnel — absent — et consulta sur place directement les dossiers, les notes et appréciations qu'on avait jusqu'alors refusé de lui fournir.**

Le 9 juin, la réplique de la direction s'annonçait : dix-huit personnes recevaient des lettres de mise en garde, bientôt suivies pour quatorze d'entre elles de demandes de procédures disciplinaires. Ceux qui étaient concernés, étaient tous des militants syndicalistes C.G.T. ou C.F.D.T. connus pour leur activité militante dans l'entreprise. Certains d'entre eux n'étaient même pas présents le jour où l'incident s'était produit. Il s'agissait pour le directeur de démanteler les sections syndicales actives et pour cela il appliquait tout simplement la loi anti-casseurs.

En réponse, le personnel de l'I.R.T. décidait la grève illimitée sur place et faisait appel au soutien des Bureaux nationaux C.G.T. et C.F.D.T. ainsi qu'aux sections syndicales de la région parisienne.

Depuis, des collectes ont été organisées dans les services. Des pétitions ont circulé et été portées en délégation par une centaine de personnes à l'I.R.T. (Arcueil). Un meeting central, rue de Rennes, a réuni deux cents employés pour décider de la suite des actions à engager. Enfin, mardi 27 au matin, à l'heure et devant le lieu où devait se réunir la Commission de discipline (à 9 h du matin, à Passy), cent cinquante personnes manifestaient contre les licenciements, pour le soutien à l'I.R.T. Dans l'après-midi, les responsables syndicaux C.G.T. voyaient le chef du personnel de l'Equipement sur les revendications générales du personnel et sur l'I.R.T. pendant qu'un cortège, très rapidement bloqué par les forces de l'ordre, scandait des mots d'ordre de soutien.

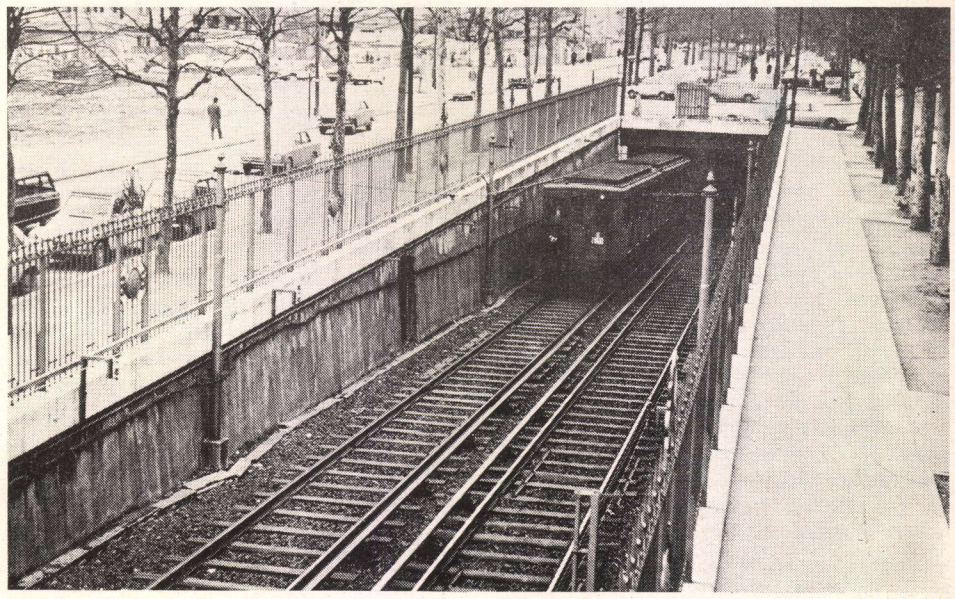

(Ph. L.O.)

Les grévistes de l'I.R.T. ont le moral. Pendant le mouvement, l'humour n'a pas perdu ses droits comme peut en témoigner une des chansons qu'ils entonnent volontiers à n'importe quelle occasion. Nos camarades ont raison de défendre leurs droits acquis et les libertés syndicales. On peut tout de même déplorer le fait que leur mouvement a toujours été et reste minoritaire.

Sur cent quarante employés à l'I.R.T., quarante seulement sont en grève et sur ces quarante la plupart sont des chercheurs, du personnel de haut niveau. Que parmi les cent employés restés au travail, les cadres supérieurs ne se soient pas mêlés au mouvement n'a rien d'étonnant. Mais que le petit personnel l'ait également boudé, alors qu'il était concerné, provient certainement en grande partie du fait que, localement, les sections syndicales ont mené dès le début une action qui n'était pas comprise de l'ensemble du personnel et qu'ensuite il se soit plus attaché à développer le côté spectaculaire ou folklorique de leur mouvement plutôt que de chercher une manière simple et persuasive d'entraîner derrière eux leurs camarades de travail.

Correspondant L.O.

LA BANQUE DE FRANCE AU SERVICE DE L'OR...DRE

NOUS publions ci-dessous une lettre envoyée par le secrétaire du Comité central d'entreprise de la Banque de France en signe de protestation contre le fait que des locaux, habituellement réservés aux œuvres sociales, aient été prêtés aux forces chargées du maintien de l'ordre lors des conflits récents.

On apprend ainsi que, non contente d'assurer les intérêts financiers de la bourgeoisie, la Banque de France n'hésite pas à intervenir plus directement en mettant ses locaux à la disposition des C.R.S. Quant aux syndicats, pourtant au courant puisqu'ils siègent au C.C.E., ils n'ont, jusqu'à présent, pas jugé bon d'intervenir.

De la défense des intérêts financiers de la bourgeoisie...

...à l'intervention directe ! (Ph. U.P.I.)

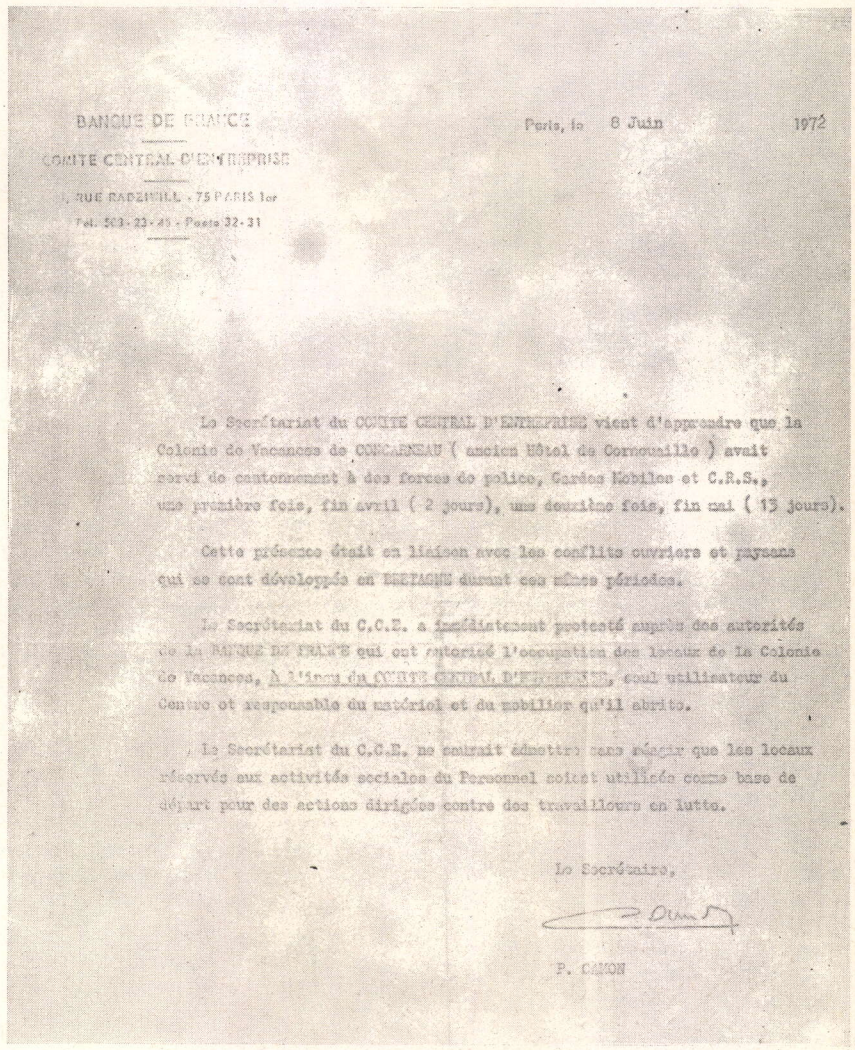

BANQUE DE FRANCE
COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE
1, RUE RADZIWILL - 75 PARIS 1er
Tel. 503-23-45 - Poste 32-31

Paris, le 8 Juin 1972

Le Secrétariat du COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE vient d'apprendre que la Colonie de Vacances de CONCARNEAU (ancien Hôtel de Cornouaille) avait servi de cantonnement à des forces de police, Gardes Mobiles et C.R.S., une première fois, fin avril (2 jours), une deuxième fois, fin mai (13 jours).

Cette présence était en liaison avec les conflits ouvriers et paysans qui se sont développés en BRETAGNE durant ces mêmes périodes.

Le Secrétariat du C.C.E. a immédiatement protesté auprès des autorités de la BANQUE DE FRANCE qui ont autorisé l'occupation des locaux de la Colonie de Vacances, à l'insu du COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE, seul utilisateur du Centre et responsable du matériel et du mobilier qu'il abrite.

Le Secrétariat du C.C.E. ne saurait admettre sans réagir que les locaux réservés aux activités sociales du Personnel soient utilisés comme base de départ pour des actions dirigées contre des travailleurs en lutte.

Le Secrétaire,

P. CANON

La Commune de Cronstadt

Un marin de Sébastopol défendant les idées révolutionnaires au début de la révolution. (Ph. Viollet)

DANS le texte des **« Izvestias »** de Cronstadt en 1921, les anarchistes et derrière eux tous les libéraux, réformistes et réactionnaires, voient des « documents » leur permettant d'assimiler le bolchévisme au stalinisme et de conclure, non seulement à l'inutilité, mais au caractère néfaste de la construction d'un parti révolutionnaire de type bolchévique.

En 1921, les bolchéviks avaient gagné la guerre civile au prix d'un terrible effort. Sans leur dévouement, sans la discipline rigoureuse instaurée dans l'Armée Rouge par Trotsky, cent fois la bataille aurait été perdue et le prolétariat, avec derrière lui toute la population, broyé par la contre-révolution. Mais l'économie était ruinée. Les années de guerre civile n'avaient fait que suivre les années de guerre impérialiste.

C'est dans ce climat de recul général de la révolution que la révolte de Cronstadt éclata.

Les marins de Cronstadt

En 1917, les marins de Cronstadt avaient participé à la révolution d'Octobre. Mais, la guerre civile commencée, ceux-ci ne restèrent pas tranquillement en garnison à Cronstadt pour attendre la fameuse **« troisième révolution »** des anarchistes.

Ils partirent aussitôt sur tous les fronts de la guerre civile, contribuant à forger cette Armée Rouge et cet Etat ouvrier tant décriés par les anarchistes. Mais, dès la fin de 1918, les fronts commencèrent à se plaindre des dernières recrues de Cronstadt, lorsque tous les meilleurs éléments eurent été jetés dans la bataille.

Dans la flotte russe, les ouvriers étaient la minorité affectée aux machines et, si dans les premiers temps les ouvriers révolutionnaires entraînèrent la masse des marins paysans, peu à peu la lassitude se fit sentir. Ceux qui restaient (paysans ou ouvriers) étaient les moins évolués, et les nouvelles recrues paysannes ne firent qu'aggraver la prostration dans laquelle était tombée Cronstadt à l'écart de la guerre civile. Les paysans tirèrent en arrière les ouvriers les moins évolués.

Aucune classe n'est entièrement homogène. Cronstadt peut avoir pris pour chefs un écrivain public, quelques ouvriers et semi-prolétaires, plus instruits que la masse des marins-paysans, cela ne change en rien le caractère social du mouvement.

Fable et réalité

Lire des documents, ce n'est pas les prendre pour paroles d'Evangile selon saint Makhno. Les **Izvestias** de Cronstadt sont remplies de fables : d'abord celle des ouvriers de Pétrograd prétendûment en train d'attaquer les bolchéviks sur leurs arrières (numéro 9) ou celle des soldats rouges contraints d'avancer sur Cronstadt, mitrailleuses dans le dos...

Si le rêve de Cronstadt avait eu lieu, ce sont les bolchéviks qui auraient été pris entre deux feux et ils n'auraient guère tardé à succomber. Mais à force de haine contre les bolchéviks, les anarchistes finirent par les prendre pour des surhommes.

Les ouvriers de Pétrograd, démunis de tout, démoralisés à la suite du départ des meilleurs militants étaient effectivement mécontents. Mais face à Cronstadt, loin de vouloir la **« troisième révolution »**, ils manifestèrent la méfiance des ouvriers de l'industrie pour les petits-bourgeois artisans ou paysans.

Et ce fut la cause du manque d'assurance interne de Cronstadt et de sa défaite militaire.

Le caractère social du soulèvement

Le Cronstadt de 1921 se proclamait le porte-parole du **« peuple travailleur aux mains calleuses »** ; mais comment considérait-il au juste les ouvriers ?

Pour eux, il réclamait le **« travail libre »** (numéro 4) et se plaignait nettement dans le numéro 13 : **« Tout intérêt au travail a disparu. Cordonniers, tailleurs, plombiers, etc., qui, jusque-là, travaillaient comme artisans, ont tout abandonné. On les retrouve maintenant gardes, ouvriers, etc. »**. Le cri du cœur est lâché.

Il prend un écho plus important encore en évoquant le fait que **« les lettres qui nous parviennent de la campagne sont remplies de haines et de malédictions à l'égard des communistes »** (numéro 9) et s'adresse directement aux campagnes dont Cronstadt se faisait l'avant-garde en leur disant : **« Camarades paysans ! C'est vous que le pouvoir bolchéviste a trompés et dépouillés le plus »**. Coupé du prolétariat de Pétrograd, le Cronstadt de 1921, vidé de sa sève révolutionnaire de 1917, ne faisait qu'exprimer l'énorme poussée de la paysannerie, arriérée et excédée par les réquisitions, contre l'Etat ouvrier jusqu'à entraîner certains ouvriers les plus liés à la petite-bourgeoisie urbaine et rurale.

Derrière les phrases anarchistes sur la **« troisième révolution »**, il ne pouvait y avoir, en cas de victoire de Cronstadt, que le retour des mencheviks et des socialistes-révolutionnaires et, derrière eux, des généraux tsaristes.

Cronstadt voulait peu de chose ? Simplement le renversement du pouvoir ouvrier et l'extermination des bolchéviks. Cronstadt voulait la conciliation ? C'est le numéro 5 des **Izvestias** qui répond à un radiogramme de Pétrograd demandant de laisser entrer une mission de conciliation à Cronstadt composée de communistes et sans-parti : **« Nous n'avons pas confiance en la neutralité de vos sans-parti »**. Cronstadt était pacifique ? Armée jusqu'aux dents, disposant de l'arsenal, de la forteresse et de la flotte alors que le dégel approchait, elle était une tête de pont rêvée pour une nouvelle intervention des puissances impérialistes.

Cronstadt ne se serait jamais alliée aux impérialistes ? Elle le disait mais elle disait aussi qu'il fallait **« économiser au maximum le combustible qui sera indispensable aux navires qui vont bientôt prendre le large »** (numéro 5) ; et encore : **« Si la lutte vient à se prolonger, nous nous verrons peut-être dans l'obligation de chercher de l'aide de l'extérieur »** (numéro 8).

La révolte n'était cependant pas l'œuvre de généraux tsaristes comme l'écrivait alors la **Pravda** ? Si les staliniens continuent à l'affirmer, Lénine et Trotsky ont reconnu qu'il s'agissait d'une contre-révolution d'un nouveau genre, celle de la petite-bourgeoisie devenue enragée par les souffrances de la guerre civile.

Le sens des concessions

Elle exigeait des concessions et les bolchéviks durent lui en accorder avec la Nep, autoriser la liberté du commerce. Cela, les nébuleux rédacteurs anarchistes ne pouvaient le comprendre ; il était plus **« noble »** d'exiger le **« vrai pouvoir des soviets »** et la **« troisième révolution »**, mais, les idéologues anarchistes et socialistes-révolutionnaires une nouvelle fois battus, les masses paysannes reçurent satisfaction avec la Nep.

C'était un recul devenu indispensable mais très dangereux. Les révoltes paysannes cessèrent mais, par la suite, la puissance des koulaks (paysans riches) se développa jusqu'à menacer d'une nouvelle contre-révolution en 1929.

Ce ne sont pas les anarchistes et leurs illusions petites-bourgeoises, mais les bolchéviks, qui furent capables de mener le prolétariat russe à la conquête du pouvoir et à sa défense résolue pendant la guerre civile. Seuls, ils étaient capables de lutter pour la révolution socialiste mondiale, et c'est à ce titre que nous sommes entièrement solidaires d'eux face à Cronstadt.

Mais, tout comme les bolchéviks eux-mêmes, sans nous réjouir d'une lutte fratricide. Le soulèvement de Cronstadt montrait que le pouvoir ouvrier ne pouvait plus continuer à se maintenir à la force du poignet. Il fallait faire des concessions ; mais celles-ci, loin de faire disparaître la gangrène bureaucratique qui gagnait le parti, n'aboutirent, en l'absence d'une relance de la révolution mondiale, qu'à la favoriser.

Les bolchéviks ne furent vaincus ni par les généraux tsaristes ni par Cronstadt mais par la bureaucratie stalinienne. Non pas parce que l' **« esprit autoritaire »** de Marx, Lénine et Trotsky ne pouvait aboutir qu'à Staline, comme le répètent les anarchistes (et les bourgeois), mais parce que la pression sociale de l'isolement et de l'arriération de la Russie fut trop forte sur l'Etat ouvrier.

Mais les bolchéviks ont montré la voie au prolétariat international, ce que les anarchistes furent toujours incapables de faire, sombrant dans l'Union sacrée en 1914 en France, incapables de prendre le pouvoir en Russie en 1917, incapables de gagner la guerre civile mais capables de chercher à renverser l'Etat ouvrier en 1921, incapables de mener le prolétariat espagnol à la victoire en 1936 mais capables de le démoraliser en participant à un gouvernement bourgeois avec les radicaux, les socialistes et les staliniens.

Pierre BUISSON.

Groupe d'anarchistes en 1919. (Ph. Viollet)

« La commune de Cronstadt » - *Recueil de documents comprenant la traduction des* Izvestias *de Cronstadt - Editions Belibaste.*

théâtre du soleil 1793

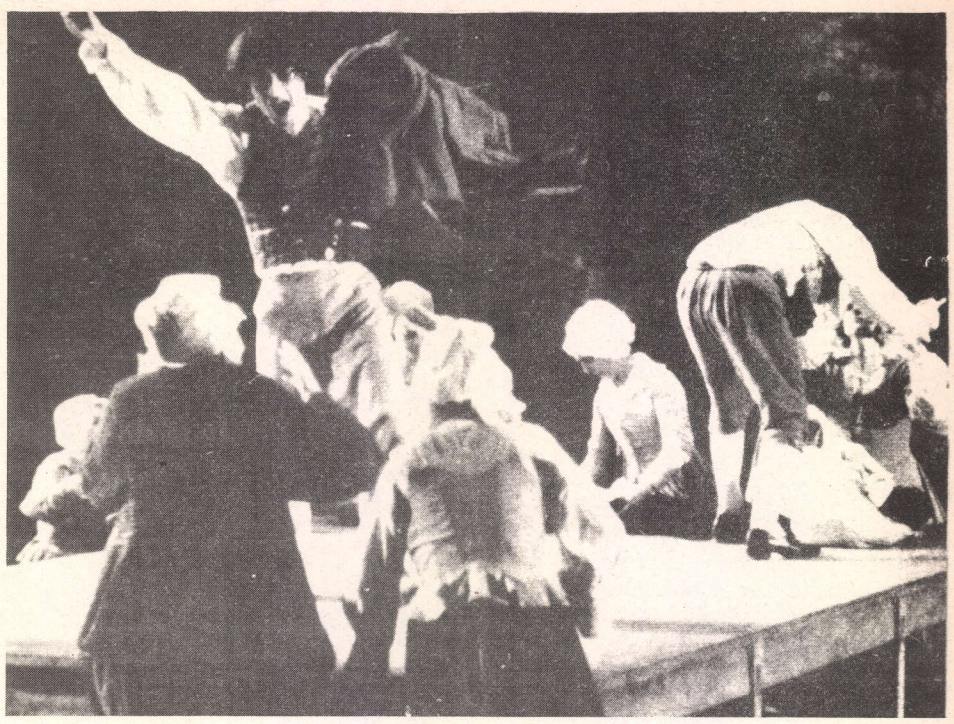

« 1793 », **que joue actuellement la troupe du Théâtre du Soleil, se présente comme la suite de ce qui fut leur grand succès l'année dernière : « 1789 ». Au travers des souvenirs et des discussions de sectionnaires parisiens réunis dans les locaux de leur section, le peuple revit les événements et les problèmes tels qu'il les a perçus de 1789 à 1793.**

Après les heures glorieuses et enthousiasmantes de la révolution, ce sont les problèmes du pouvoir et de la construction d'une société nouvelle qui se posent. A l'intérieur c'est la famine, à l'extérieur les guerres contre les armées royalistes coalisées de toute l'Europe. Il faut tenir, il faut s'organiser, il faut se battre... et, pendant ce temps, il faut construire la nouvelle société. Au travers des événements, la population va prendre petit à petit conscience de sa force, de son pouvoir, de ses aspirations et de ses intérêts, intérêts divergeants de ceux qui sont en fait les véritables profiteurs de la révolution : les bourgeois. Alors même que ces derniers installent leur pouvoir, en s'appuyant sur l'énorme élan et les aspirations à la liberté que la révolution avait fait naître dans le peuple, celui-ci découvre qu'il ne doit, au fond, faire confiance qu'à lui-même, décider lui-même, appliquer lui-même, etc.

Toute la pièce est faite pour démontrer cela : le pouvoir du peuple par le peuple ne peut se déléguer. Sans ses organes propres de pouvoir (ici les assemblées des sections), le peuple perdra le pouvoir au profit de profiteurs... On ne peut évidemment qu'adhérer à un tel propos.

D'où viennent alors les réticences ?

En abordant des sujets aussi politiques, on court évidemment le risque d'ennuyer ou de ne pas être compris, et même les deux à la fois. Et c'est ce qui risque d'arriver avec « 1793 » si le spectateur n'est pas déjà un peu au courant de la révolution et intéressé par ses problèmes. Pour illustrer son propos, la troupe, par une suite de petits croquis, recrée la situation vécue par la population. Les femmes font la queue devant les boulangeries tandis que les prix montent et que le marché noir sévit. Poussées par la famine, elles s'entre-déchirent jusqu'à ce qu'elles finissent par comprendre qu'elles peuvent, par la force, toutes ensemble, contrôler les prix. Les lavandières découvrent la dignité, la liberté et la fraternité en découvrant la lutte d'émancipation des peuples coloniaux. Elles rêvent à la société future, etc.

Au travers de ces « sketches », on comprend et partage quelques instants de la vie du peuple parisien et la façon dont il sentait « sa » révolution. Mais, au-delà de chaque tableau, on ne perçoit pas l'unité de l'exposition, ni l'essentiel du propos. Non seulement on ne comprend pas le déroulement historique de la révolution, mais on ne voit pas non plus quelles étaient les forces en présence, les intérêts et les buts des différentes classes sociales, le rôle des Robespierre.

Cette façon d'exposer les faits, qui était la base de « 1789 » a été ici très certainement volontairement supprimée pour insister sur le propos choisi : la révolution vue par le peuple et les leçons qu'il doit en tirer. Mais, du même coup, le propos n'est plus démontré par les événements, n'apparaît plus comme une conclusion politique que le spectateur aurait pu tirer d'une compréhension de la situation.

Au total, si on saisit fort bien les intentions qui ont inspiré la troupe sans toujours suivre leur démonstration, il n'en reste pas moins quelques moments émouvants pour qui partage les aspirations et les espoirs de tous ceux qui se battent pour leur liberté, et quelques « sketches » qui, par eux-mêmes, sont démonstratifs.

Rien que pour tout cela, la pièce mérite d'être vue.

Alain MARQUET.

livres

CHIEN BLANC de Romain Gary

« CHIEN BLANC » est l'histoire d'un chien que Romain **Gary recueillit** alors qu'il séjournait **en Californie** au début de l'année **1968, en compagnie** de sa femme, l'actrice **américaine** Jean Seberg.

Cette bête, un magnifique **berger allemand**, était toute douceur. **Du moins le** crût-il, jusqu'au jour où **il s'aperçut qu'en** présence des Noirs **le chien devenait fou** furieux et ne pensait qu'à **tuer. Il en eut** l'explication quelque temps **plus tard. En** réalité, ce berger allemand **était un « chien** blanc », c'est-à-dire un chien **policier spécialement** dressé pour **s'attaquer aux** Noirs. Romain Gary le **confiera, finalement**, à un dresseur noir **qui sera chargé** de le rééduquer. Celui-ci, **un nationaliste** du groupe des Musulmans **Noirs, non seulement** y parviendra, mais **transformera** peu à peu la bête en **« chien noir », c'est-à-dire** en chien d'attaque **contre les** Blancs.

Mais si c'est là la trame **principale du** livre, on peut presque dire **que cette trame** n'est qu'un prétexte pour **nous décrire** l'Amérique de la guerre **raciale, une** Amérique où les Noirs **s'arment et ne veulent** plus être les victimes.

Et c'est sur cette Amérique-là que Gary porte un regard critique et désabusé, s'en prenant à la fois à la démagogie des nationalistes noirs et au manque de caractère des Blancs libéraux. Et certains passages, notamment ceux où il descend en flèche le milieu « progressiste » des grandes vedettes d'Hollywood, touchent incontestablement juste.

Mais l'attitude distante que Gary adopte vis-à-vis de tous les protagonistes de cette lutte, le fait renvoyer dos-à-dos racistes blancs et démagogues noirs (le « chien blanc » devenu « chien noir » est pour lui un symbole), le ton blasé et désabusé qu'il adopte en la circonstance nous rendent l'auteur assez peu sympathique. Et son objectivité ressemble fort à du mépris, ce qui, venant d'un chantre du gaullisme, ne peut étonner.

Malgré tout **« Chien Blanc »** contient quelques bonnes pages qui en font un livre digne d'intérêt.

J.L.

« Chien Blanc », de Romain Gary - Collection « Folio » (Gallimard éditeur) - 4 F.

L'EST REPUBLICAIN, 21 juin 1972.

La police belfortaine a vécu, lundi après-midi, des moments d'intense émotion, émoi partagé d'ailleurs par la préfecture et le Parquet : le drapeau rouge flottait, non pas sur la marmite, mais sur le poste de police du faubourg des Vosges ! Il y avait de quoi mettre en ébullition les policiers, respectueux des trois couleurs.

L'oriflamme sanglant défiait donc la légalité républicaine lorsqu'un gardien de la paix, passant par l'avenue Jean-Jaurès, vit rouge : il se précipita pour arracher l'emblème, habituellement brandi par des jeunes gens qui ne nourrissent pas de tendresse particulière pour les défenseurs de l'ordre.

Bientôt, le petit drapeau écarlate fut mis en lieu sûr au commissariat central...

L'enquête, aussitôt ouverte, se termina en fin d'après-midi... à l'arrivée de deux employés municipaux qui venaient demander pourquoi, à la police, on n'aimait pas les gens qui pavoisent !

Et c'est alors que l'on se souvint qu'arrivait, le lendemain (c'est-à-dire hier), une délégation de Zaporojie, en l'honneur de laquelle les édifices publics étaient agrémentés des oriflammes français et soviétiques.

La confusion venait du fait que les employés de la ville avaient placé, au poste du faubourg, le drapeau rouge avant d'y joindre le drapeau national.

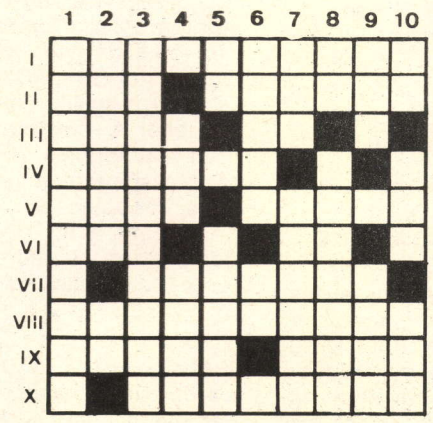

HORIZONTALEMENT. — I. Combattu, en son temps, par les bolcheviks. — II. Bonne à tout faire à Maisons-Lafitte - Lecture biblique qui devint complot. — III. Roumaine mais plus proche de Budapest que de Bucarest - Préfixe. — IV. Inventeur du « coup de Trafalgar ». — V. A son palais à la Défense - Rendue célèbre par sa sculpture de bois. — VI. Fin de participe - Canton. — VII. Aujourd'hui se perd dans tous les domaines. — VIII. Au figuré, se dit d'une fermentation populaire. — IX. Portent l'orage - Lu, de nouveau. — X. Règle - Adorés.

VERTICALEMENT. — 1. Douleur intermittente. — 2. A fleur d'eau - Souvent jusqu'à la lie. — 3. Attachée à l'épouse du sultan. — 4. Barbouzes de l'intérieur - Poilu (inversé). — 5. Langue - La seule danse que pratique l'étiquette. — 6. En nombre - Deux cinquièmes de litre. — 7. Fils d'Arabie Heureuse - Soudard très cavalier. — 8. Possessif - Monastère. — 9. Des femmes en colère - Fils de patron qui déchaîne des tempêtes. — 10. Voyelle doublée - Très démonstratif - Genres picturaux où le sujet est réduit à sa plus simple expression.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I	R	E	F	E	R	E	N	D	U	M
II	E	M	I	N	E	N	C	E	S	■
III	V	U	E	■	A	T	■	M	E	T
IV	E	L	L	E	■	R	U	E	■	A
V	N	E	■	R	O	A	N	N	E	■
VI	U	■	H	■	P	I	A	T	■	U
VII	■	D	E	P	A	N	N	E	E	S
VIII	M	A	R	I	■	E	I	■	I	A
IX	O	B	O	L	E	■	M	I	N	G
X	I	■	S	A	L	P	E	T	R	E

cinéma

FELLINI-ROMA

« FELLINI ROMA » n'est pas un film classique avec une histoire et un héros, un début et une fin. C'est, comme le résume ce titre lui-même, une réflexion de Fellini sur la ville, ou plutôt sur la société dans laquelle il vit et qu'il connaît bien : Rome. Et cette réflexion, parce qu'il s'agit d'un metteur en scène qui connaît son métier et sait voir le monde qui l'entoure, et parce que celui-ci est une des capitales d'un monde en pleine décadence, met en lumière toute la démence, l'incohérence, la démesure qui atteignent cet univers.

Tout le propos du film, au travers d'une série de « portraits » et de situations, se résume ainsi : l'homme, malgré sa grandeur et ses capacités, a fini par créer une société qui ne peut que se terminer en catastrophe. Face à cette fin du monde, on ne peut, comme le fait l'auteur, qu'attendre, lucide et désabusé.

C'est cette attitude qui rend le film si pessimiste. Lucide, certes, Federico Fellini l'est. Il voit avec netteté à quel point l'adoration et la ferveur religieuse sont rétrogrades et dégradantes ; il exprime son horreur de la guerre et de la déchéance humaine qu'elle entraîne ; il perçoit combien le développement industriel incontrôlé démolit plus la civilisation humaine et les hommes qu'il ne leur apporte de bienfaits ; mais là s'arrête sa compréhension. Pourtant, cette lacune n'est pas la plus grave : que Fellini soit incapable d'expliquer l'origine de la « folie » qui l'entoure n'est pas l'essentiel, la dénoncer peut quelquefois être suffisant. On ne peut demander à tous les auteurs de remonter dans chacune de leurs œuvres aux sources mêmes des ressorts sociaux. Non, le plus grave est que Federico Fellini est aussi désabusé et que son attitude, assez hautaine, est empreinte du mépris qui caractérise l'aristocrate intellectuel, ce qui l'amène à renvoyer tous ces « agités » dos-à-dos : pour lui, le monde est un vaste asile où règnent folie et bêtise !

C'est avec une totale absence de sympathie qu'il voit les hommes, tels des pantins, s'agiter et courir à leur perte. Il semblerait même que ce soit avec une certaine satisfaction et une sorte de délectation qu'il les regarde, satisfait de savoir que lui, au moins, s'il est aussi fou que les autres, sait au moins qu'il l'est.

C'est cette complaisance qui rend le film amer et déplaisant.

En fait, Fellini est le type même de l'intellectuel que sécrète la société de la bourgeoisie décadente : s'il n'en ignore pas les tares, il ne les dénonce que pour sa satisfaction personnelle, en y prenant un certain plaisir morbide. Au fond, Fellini n'aime pas les gens, mais aime assez la société qu'il fait semblant de dénoncer, et s'y complait.

L'existence d'un Fellini et de son pessimisme, dont il est lui-même conscient (il se met en scène parmi les « fous »), plaide **« contre ce monde malade ».**

Alain MARQUET.

QUI EST HARRY KELLERMAN ?

de Ulu Grosbard

Ceux qui ont aimé Dustin Hoffman dans ses deux premiers films projetés en France (« Le Lauréat » **et** « Little Big Man ») **ne pourront être que déçus par** « Qui est Harry Kellerman ? ». **Ce film nous décrit les problèmes, les fantasmes et les hallucinations d'une idole de la pop music qui sombre peu à peu dans la folie. Mais ni le héros, ni son histoire, ni son milieu ne sont très attachants et tous manquent pour le moins de substance.**

Et, pendant près de deux heures, le spectateur attend vainement que quelque chose arrive. Espoir déçu. Car ni la verve, ni la bonne humeur, ni la finesse d'Hoffman qui s'expriment parfois dans quelques scènes où le personnage revit sa jeunesse et ses aventures d'adolescent, ne parviennent à sauver ce film de l'ennui.

« Démentiellement génial » titrait modestement la publicité parue dans la presse. A ne croire sous aucun prétexte.

J.L.

télévision

Feuilleton : Les chemins de pierre

LES feuilletons présentés à la télévisions sont rarement reluisants et actuellement, pour ne pas faillir, sans doute, à la tradition, chaque soir, la première chaîne présente, à 20 heures 15, l'un de ces chefs-d'œuvre baptisé « Les chemins de Pierre ».

Mettant en scène un promoteur immobilier, M. Fargeau, présenté comme le prototype de la profession, le réalisateur s'attache à nous convaincre que c'est là un créateur désintéressé et dévoué à une grande cause, pas voleur pour un sou, en butte aux tracas administratifs et à l'incompréhension de sa famille. Emaillé de réflexions sur la « remarquable politique du gouvernement en matière de construction », ce morceau de bravoure nous sert des images d'un nouveau Sarcelles construit par le sieur Fargeau et n'oublie pas le petit passage sur les espaces de loisirs destinés aux enfants, c'est-à-dire un tas de sable !

Les âneries débitées au cours de ce feuilleton n'empêchent pas certaines images d'être éloquentes sur ce qu'est, réellement, la construction aujourd'hui. Mais tous les mal-logés, tous ceux qui attendent une H.L.M. depuis des années, tous les expulsés des opérations de rénovation, tous ceux qui ne peuvent accéder à un logement correct parce que les loyers sont trop élevés, suivront, avec la forte impression qu'on les considère un peu trop ouvertement pour des imbéciles, ce lamentable panégyrique des promoteurs immobiliers.

L.P.

SÉLECTION DE LA SEMAINE

MERCREDI 5 JUILLET
2e chaîne (20 h 30) :
« Les Dossiers de l'écran » :
FAHRENHEIT 451
film de François Truffaut (1966)
avec Oscar Werner et Julie Christie
451 degrés Fahrenheit, c'est la température à laquelle brûle le papier. C'est aussi l'expression qui désigne, dans une petite ville indéterminée, à une époque indéterminée, le corps des pompiers dont la fonction n'est plus d'éteindre les incendies mais de brûler les livres et de pourchasser ceux qui les cachent.
Cette œuvre d'anticipation se veut une critique, pas toujours très convaincante, des régimes réactionnaires qui tentent d'interdire la culture en détruisant les livres. Elle se veut aussi une critique plus globale d'une société qui tend de plus en plus à dépersonnaliser l'homme.
Le débat qui suivra aura pour thème « Avant la télévision, la grande révolution du livre ». *Participeront à la discussion : François Truffaut, Robert Escarpit, Jean Cazeneuve, H.-J. Martin et Marshall McLuhan.*
1re chaîne (22 h 30) :
« Les conteurs »
« LE PAYS DE LOIRE »
SAMEDI 8 JUILLET
2e chaîne (21 h 45) :
« MANDRIN » (no 6)
DIMANCHE 9 JUILLET
2e chaîne (23 h 25) :
« Ciné-Club »
J'ACCUSE
film d'Abel Gance (1938)

Vietnam

Hors d'Indochine les troupes américaines !

A partir du 1er juillet, il y aura dix mille soldats américains de moins au Sud-Vietnam. Ce que le gouvernement américain, comme la presse, se plaît à présenter comme un geste de paix ne changera pas grand-chose à la situation au Vietnam. Car jamais peut-être la guerre n'y a été plus meurtrière, plus impitoyable que depuis l'annonce de la fameuse « vietnamisation » : ce sont les bombardiers géants qui sont chaque fois venus relayer les troupes rapatriées.

On peut même trouver particulièrement timoré le retrait de seulement dix mille hommes, par rapport aux précédentes mesures de ce qu'on appelle, à la Maison-Blanche, le « désengagement ». De plus, beaucoup de ces soldats ne rentreront pas au pays, mais rejoindront les bases de Thaïlande. C'est de là que partent les bombardiers géants pour mettre le Vietnam à feu et à sang ; c'est là que l'état-major américain a besoin de troupes.

Et si l'opinion américaine attendait de Nixon, au cours de sa conférence de presse, quelque déclaration apaisante, elle a été déçue, car il n'en a rien été. Certes, les négociations de Paris vont reprendre à partir du 13 juillet. Mais le chef du gouvernement a fait suivre cette annonce de commentaires qui ne laissent guère de doute sur la façon dont il compte poursuivre le « désengagement » au Vietnam. Les « B 52 » continueront à y semer la mort et la désolation, car Nixon a bien précisé qu'il n'était pas question de réduire les bombardements, et il a, à nouveau, assuré les fantoches de Saigon de son soutien complet, confirmant qu'il n'envisageait aucun changement politique au Sud.

Depuis quatre ans, Nixon parle de paix en poursuivant au Vietnam une guerre d'extermination. Il parle de paix parce qu'il sait que l'opinion américaine en a assez de la guerre. Et l'échéance des élections présidentielles se rapprochant, trouver enfin une solution, sortir du bourbier vietnamien devient, pour l'équipe au pouvoir, une question primordiale.

Certes, Nixon a trouvé auprès de Mao-tsé-toung, puis de Brejnev, des interlocuteurs compréhensifs ; mais il sait aussi que cela ne suffit pas : c'est sur le terrain que les chose se jouent. L'offensive du F.N.L. et des Nord-Vietnamiens a, en effet, montré qu'ils ne veulent pas voir le conflit se régler au-dessus de leurs têtes, entre les « Grands ».

Le désengagement américain ne trompe pas les Vietnamiens qui continuent à combattre. (Ph. AFP)

Et, pour le peuple vietnamien, la paix en Indochine, cela ne peut vouloir dire qu'une chose : le retrait immédiat de toutes les troupes américaines du Vietnam, du Laos, du Cambodge, de Thaïlande.

Hors d'Indochine, les troupes américaines !

Catherine LORRAINE.

Irlande

L'I.R.A. manque de perspectives

AU moment même où les premières barricades du Bogside étaient « symboliquement » démantelées on a vu les extrémistes protestants créer leurs propres barricades elles aussi « symboliques ». Ce qui montre que la trêve entre les troupes britanniques et l'I.R.A. est loin de régler les problèmes de l'Irlande du Nord. Cette fameuse «volonté de paix» des catholiques est loin d'aller jusqu'à l'abolition de « Derry libre » — cette zone de Derry dont sont exclues les troupes britanniques ainsi que la police et les administrateurs gouvernementaux ou leurs représentants. La grève des loyers dans ce quartier et d'autres quartiers catholiques continue et le gouvernement continue de chercher des moyens de récupérer cet argent.

La presse bourgeoise qui a beaucoup parlé des femmes « courageuses » qui « veulent la paix » n'a point parlé de ces autres femmes beaucoup plus nombreuses qui elles aussi veulent la paix mais qui sont prêtes à se battre pour leur dignité ; ces milliers de femmes qui continuent la grève des loyers malgré les pressions d'un gouvernement qui leur retire les allocations familiales, les allocations de la Sécurité sociale, etc... ; ces femmes qui organisent la surveillance contre les troupes britanniques.

Mais il est vrai qu'il y a eu un changement, qu'il y a beaucoup de ces mêmes femmes et des hommes aussi qui ne sont plus prêts à cautionner les tactiques et les politiques militaires des deux I.R.A.

Mais ce n'est point parce qu'ils ne sont plus prêts à se battre contre l'oppression sociale et nationale, ni qu'ils ont maintenant confiance en l'impérialisme britannique. C'est surtout parce que les deux I.R.A. leur offrent une lutte sans perspectives.

Pourquoi se battre quand le gouvernement britannique semble prêt à démanteler une bonne partie de l'appareil de répression ? Pourquoi se battre contre « l'ennemi nº 1 , le régime de Stormont », quand le gouvernement britannique lui-même le supprime ? Pourquoi se battre pour l'unité de l'Irlande quand le gouvernement de l'Irlande du Sud cautionne en partie la nouvelle politique britannique et se livre à la répression contre le mouvement républicain ? Pourquoi en fin de compte se battre pour l'unité avec une République qui, si elle leur offre les droits politiques, leur offre aussi moins de services sociaux, par exemple ?

Les perspectives nationalistes des deux I.R.A. ne donnent aucune réponse à ces questions. Les initiatives britanniques les ont laissées dans la confusion totale. En même temps ces initiatives se heurtent aux préjugés d'une bonne partie des travailleurs protestants, qui les voient comme le commencement d'un processus d'abolition des « privilèges » (aussi petits qu'ils soient) auxquels ils tiennent.

Une organisation socialiste révolutionnaire se plaçant sur le terrain de la classe ouvrière aurait répondu à ces deux problèmes. En luttant pour des revendications ouvrières autant dans le Sud que dans le Nord, en se proposant comme but la République ouvrière unie d'Irlande, en luttant contre les aspects sociaux et économiques de l'impérialisme britannique (aspects qui existent dans le Sud « indépendant » autant que dans le Nord) elle aurait donné une perspective non seulement aux travailleurs catholiques mais aussi aux travailleurs protestants, permettant par exemple de nouer des liens avec les grévistes protestants de Sirrocco et de Michelin. Bien que les camarades du S.W.M. (Socialist Workers Movement), dans le Sud, tentent de jeter les bases d'une telle organisation ils n'ont ni l'audience ni le poids suffisants pour concurrencer sérieusement l'I.R.A. La construction, sur une base solide, d'une telle organisation devient de plus en plus urgente dans la situation actuelle en Irlande.

Richard KIRKWOOD
(International Socialism)

Bourguiba à Paris :

Un valet de l'impérialisme

LA semaine dernière, le président tunisien Habib Bourguiba est venu en visite officielle à Paris. Cela aurait pu être une affaire de routine. Pourtant cette fois-ci, les déclarations faites de part et d'autre étaient particulièrement grandiloquentes et Pompidou aussi bien que son hôte ont multiplié compliments et congratulations sur la « coopération », la « bonne entente » et l' « amitié » franco-tunisienne.

Bourguiba a manifesté son désir de voir un renforcement de la coopération entre le Maghreb et les pays du Marché commun aussi bien sur le plan militaire que sur le plan économique, c'est-à-dire un afflux de capitaux de la part des pays de la CEE.

Pompidou a jugé les demandes du président tunisien *« difficilement réalisables »* mais n'en a pas moins promis *« un élargissement des relations franco-tunisiennes »*.

Et si Bourguiba n'a rien obtenu de concret, il a du moins eu droit à des déclarations *« d'estime, profondément pénétrée d'amitié »*.

De cela, Pompidou est généreux car le gouvernement français n'a plus tellement l'occasion de faire de telles manifestations d' «amitié» avec les pays d'Afrique francophone.

Il y a beau temps que l'Algérie a pris ses distances et remis en cause les accords de coopération. Et l'affaire du pétrole, l'an passé, n'a fait qu'accentuer cette tendance.

Les pays d'Afrique noire suivent le même chemin. Le Sénégal a fait procéder à une révision partielle des accords le liant avec l'ancienne métropole. Un des premiers gestes des nouveaux gouvernants de Madagascar a été de protester contre la présence dans l'île de plusieurs milliers de soldats français. Il en est de même pour le Cameroun, la Mauritanie, etc.

Dans ces conditions, il n'était pas mauvais pour Pompidou d'avoir à Paris un chef d'Etat africain qui salue la politique de coopération de la France en termes dithyrambiques comme l'a fait Bourguiba.

On redore son blason comme on peut !

D.T.